

Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL

RAPPORT ANNUEL 2021



« Le lait et la Suisse: indissociables! »

TABLE DES MATIÈRES

LA PRODUCTION DE LAIT SUISSE FAIT PARTIE DE LA SOLUTION	2
ÉCONOMIE ET POLITIQUE	4
POLITIQUE AGRICOLE	8
MARKETING GÉNÉRIQUE SOUS LE SIGNE DE LA DURABILITÉ	10
ORGANISATION DU MARCHÉ	12
MARCHÉ ET VENTE DU LAIT	14
PRODUCTION LAITIÈRE	16
TRANSFORMATION DU LAIT	17
PRODUCTION FROMAGÈRE	18
ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS	20
COMITÉ	22
RAPPORT FINANCIER: COMPTES ANNUELS 2021	24
COMPOSITION DES ORGANES	27
ORGANIGRAMME DE PSL	28
DOCUMENTATION: CHIFFRES-CLÉS	29
CONTACT ET IMPRESSUM	

LA PRODUCTION DE LAIT SUISSE FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

La votation sur les deux initiatives agricoles extrêmes et les attaques contre la protection douanière du lait ont créé l'agitation politique en 2021. Dans les deux cas, l'issue a été favorable pour l'agriculture et l'économie laitière. Le marché du lait a majoritairement évolué dans le bon sens et de premières augmentations de prix ont été appliquées.

Entretenir le dialogue

En raison de la pandémie de Covid-19, il a été globalement difficile d'aller au contact des consommateurs·trices en 2021. En temps normal, la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) participe à diverses manifestations sous la marque Swissmilk. La plupart n'ayant pas eu lieu, elle a réagi avec souplesse et élaboré de nouvelles mesures pour s'adresser au public. Ainsi, avec les «Semaines du lait suisse», PSL a trouvé un nouveau moyen d'asseoir la présence du lait suisse et d'atteindre des objectifs ambitieux en menant des activités de plus petite ampleur dans des lieux bien fréquentés, tels que les centres commerciaux.

L'objectif principal des activités de la fédération était également d'entretenir le dialogue avec la base et les différentes parties prenantes de la filière. Les forums du lait et l'assemblée des délégués, qui se sont tenus en ligne, ont été complétés par des discussions et rencontres personnelles. En novembre, à la satisfaction générale, les journées régionales ont pu de nouveau avoir lieu physiquement.

Le cycle écologique, élément de solution

En 2021, la mégatendance du développement durable a de nouveau occupé les esprits. Nous avons renforcé le positionnement du lait suisse et des producteurs·trices de lait dans ce débat. La nouvelle édition de la brochure de PSL sur les atouts du lait suisse et le lancement en parallèle de la campagne de durabilité de Swissmilk visaient à montrer que les émissions biogènes engendrées dans le cycle biologique ne sont pas à mettre au même rang que les émissions fossiles. L'être humain, qui évolue et pense à l'échelle du microcosme, ne voit souvent plus les grandes interactions (naturelles).

Une alimentation durable avec du lait

La stratégie alimentaire de la Confédération repose sur quatre piliers: la pyramide alimentaire, un comportement de consommation responsable chez tous les acteurs, le bannissement du gaspillage alimentaire et l'encouragement d'une production adaptée aux conditions locales. Or, le lait et les produits laitiers jouent partout un rôle essentiel. Selon l'OFAG, il suffirait de suivre les recommandations de la pyramide alimentaire, qui inclut trois portions de lait et de produits laitiers par jour, pour réduire déjà de 50 % l'impact environnemental de l'alimentation. Concernant la production locale, dans un pays riche en herbages et en eau comme la Suisse, la production laitière a de toute façon une longueur d'avance. On ne peut donc concevoir une alimentation durable et équilibrée sans lait ni produits laitiers.

L'écologisation reste un défi

Les attentes sociétales et politiques vont dans le sens de l'extensification agricole et de l'écologisation. En témoigne le pacte vert européen, qui vient modifier les conditions de production agricole dans toute l'Europe et qui lance aussi un appel à la Suisse. Ce contexte a déclenché des interventions politiques et initiatives populaires dans notre pays. En 2021, les deux initiatives agricoles extrêmes ont été fort heureusement rejetées, et l'attaque contre la protection douanière du lait, avec la proposition de réduire le supplément pour le lait transformé en fromage, a été contrée. Les moyens nécessaires à la production laitière ont été assurés afin de maintenir la protection douanière.

Nous faisons face en même temps à de nouveaux défis. L'agriculture devra globalement fournir de gros efforts pour appliquer la trajectoire de réduction des pertes d'éléments fertilisants, résultant d'une initiative parlementaire, et pour adapter l'utilisation des pesticides. S'agissant de la production animale, la campagne



Hanspeter Kern



Stephan Hagenbuch

de votation contre l'initiative extrême sur l'élevage intensif sera au centre de l'attention et des activités politiques. La fédération des Producteurs Suisses de Lait a rejoint l'opposition. Cette initiative est inutile; la Suisse a de bons arguments, en particulier dans la production laitière. L'élevage laitier de masse n'existe pas chez nous, loin de là!

Un marché du lait durablement renforcé

Après les ventes record dues au coronavirus en 2020, les voyants sont restés au vert en 2021. La demande en lait reste bonne. La situation du marché est telle que les prix à la production ont franchi la barre des 40 centimes d'euro depuis longtemps dans l'UE. En Suisse, la production de lait se maintient à un niveau stable. Ce contexte favorable a permis à la fédération des Producteurs Suisses de Lait de consolider son influence dans la branche. Au début de l'année, le prix indicatif A est passé à 73 centimes, soit une hausse de 2 centimes, et au 1^{er} juillet, le prix indicatif B a augmenté de 2.4 centimes. En conséquence, le prix moyen payé aux producteurs suisses pour le lait de centrale a augmenté d'environ 4 centimes. L'évolution à fin décembre 2021 de l'indice du prix du lait de centrale de l'OFAG, déterminant pour la fixation des prix indicatifs, montre que nous sommes toujours dans une bonne phase et nous permet d'être optimistes pour l'année 2022.

Le fromage s'exporte bien malgré une hausse des prix

La forte pression des importations n'a pas empêché la branche d'accroître ses exportations de fromage suisse. Ce contexte a permis une augmentation des prix. En 2021, la valeur ajoutée du fromage suisse a augmenté et le prix du lait de fromagerie a connu une hausse moyenne de 2.3 centimes.

Beurre suisse: des marques consolidées

Le secteur laitier suisse doit apprendre à gérer des quantités de lait plutôt limitées, ce qui n'est pas toujours sans conséquence: en 2020, du beurre importé a été commercialisé sous la marque suisse «Le Beurre». En 2021, les importations ont été gérées de telle sorte que cela ne se reproduise plus et qu'il y ait quand même toujours suffisamment de beurre dans les rayons. Grâce à des efforts supplémentaires, les deux marques de beurre suisse, «Floralp» et «Le Beurre», portent désormais le logo «swissmilk green».

Le trouble-fête: des coûts élevés

Si le marché du lait évolue dans le bon sens, les coûts de production sont le point noir. En effet, les augmentations de prix sont déjà presque «absorbées» par la hausse des coûts des facteurs de production. Il faut donc continuer à profiter de la bonne situation du marché pour améliorer durablement la situation économique des producteurs·trices de lait en Suisse. Une cause pour laquelle nous nous engageons de toutes nos forces.

« En Suisse, les producteurs·trices de lait accordent une grande valeur au bien-être et à la santé des animaux. La loi suisse sur la protection des animaux qu'ils appliquent est d'ailleurs très stricte. »

Hanspeter Kern
Président de PSL

Stephan Hagenbuch
Directeur de PSL

ÉCONOMIE ET POLITIQUE

La durabilité est dans tous les esprits. Les deux forums du lait organisés en 2021 se sont articulés autour de cette thématique, sous des angles différents. La Fédération des Producteurs Suisses de Lait a montré que la production laitière n'est pas le problème, mais un élément de solution.

« Les attentes de la société et les discussions sont très similaires dans l'UE et en Suisse. »

De combien de «politique» le lait a-t-il besoin?

En raison du coronavirus, la Fédération des Producteurs Suisses de Lait a organisé en ligne le Forum du lait prévu l'année précédente sur le thème du lait et de la politique: une première. Ainsi, le 25 mars 2021, 250 représentant·es de la filière du lait ont assisté aux exposés d'Hélène Simonin, directrice de l'European Dairy Association (EDA), Christian Hofer, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), ainsi que de deux producteurs de lait: Hanspeter Kern, président de PSL, et Alexandre Cotting, président du conseil d'administration de Cremo SA.

Le pacte vert européen

L'alimentation durable est devenue une problématique internationale. Le lait et les produits laitiers jouent un rôle important dans une alimentation équilibrée. Hélène Simonin est revenue sur l'élaboration des cinq principes du pacte vert, qui se fondent sur les nouveaux objectifs de la politique agricole commune (PAC):

- Sécurité de l'approvisionnement en aliments durables
- Lutte contre le changement climatique
- Protection de l'environnement et conservation de la biodiversité
- Rémunération équitable
- Extension de la production écologique

Outre la réduction des produits phytosanitaires, la fertilisation excessive et la prévention des résistances aux antimicrobiens, l'objectif de neutralité climatique demeure un sujet central dans l'UE. L'UE souhaite atteindre cet objectif d'ici 2050 et pouvoir affirmer sa neutralité climatique.

Le lait en Suisse: une évidence

Les attentes de la société et les débats sont très similaires dans l'UE et en Suisse. Christian Hofer a cependant expliqué que la Suisse a une longueur d'avance dans la mise en pratique. Grâce au système avéré des paiements directs, la politique en Suisse a depuis longtemps une influence très directe sur l'agriculture.

En affirmant que la production de lait est parfaitement adaptée à un pays comme la Suisse, riche en herbages et en eau, Christian Hofer a donné des signes positifs quant au soutien de l'OFAG. Cependant, la production laitière ne sera pas épargnée par les mesures de réduction des émissions.

Jongler avec les exigences

Alexandre Cotting et Hanspeter Kern ont souligné que les producteurs·trices de lait soutiennent les efforts visant une production alimentaire durable. Ils souhaitent exploiter leur ferme de façon à ce que leurs enfants et petits-enfants aient aussi un avenir dans l'agriculture.



Une première: le Forum du lait de PSL a été retransmis en ligne depuis un studio.



La production laitière a toute sa place en Suisse, sachant que les nombreux herbages qui y poussent ne peuvent pas être directement consommés par l'être humain.

Mais concilier les attentes de la société, le cadre politique et la stratégie propre à chaque exploitation est d'une grande complexité. Les acteurs politiques ne doivent pas oublier que si une loi peut être vite écrite, les exploitations laitières ont besoin de temps pour s'y conformer et prendre les mesures nécessaires.

Nutri-Score: une réponse simpliste à une question complexe

En octobre, PSL a répété qu'elle désapprouvait le système Nutri-Score:

- La qualité de l'alimentation ne dépend pas d'un seul aliment, mais de la somme de tous les aliments consommés. Ce code couleur sur le produit est donc réducteur et peut transmettre de fausses idées.
- Le Nutri-Score discrimine automatiquement le lait entier et les produits à base de lait entier, les produits laitiers aromatisés comme les yogourts aux fruits, ainsi que le fromage et le beurre, à cause de leurs teneurs en graisse, en sel et en sucre. Les produits laitiers allégés en matière grasse sont mieux notés que les produits au lait entier alors qu'il n'existe aucune preuve que la réduction des acides gras saturés a un impact positif sur la santé. Le système actuel du Nutri-Score ne permet pas d'atteindre l'objectif d'une alimentation plus saine pour une grande partie de la population.

Quel lait pour demain?

À l'occasion de l'ouverture de la foire spécialisée Suisse Tier à Lucerne, PSL a organisé un second Forum du lait le 26 novembre. Quelque 150 décideuses de la filière du lait étaient présentes et ont ainsi assisté aux exposés du Prof. Urs Niggli, président d'agroecology.science, d'Urs Riedener, CEO d'Emmi, de Prisca Birrer-Heimo, conseillère nationale et présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs, et de Markus Kretz,

producteur de lait actif et président de la chambre d'agriculture lucernoise.

Sans ruminants, l'alimentation mondiale ne serait pas assurée

Urs Niggli a abordé en premier lieu la question de l'alimentation mondiale. Afin de nourrir une population toujours plus nombreuse, nous devons poursuivre différentes stratégies:

- Selon lui, nous devons miser davantage sur les protéines végétales (pois, soja, lentilles, lupin, pois chiches) et réduire notre consommation de viande.
- Les ruminants doivent être employés en fonction des conditions locales. L'être humain ne peut pas consommer directement l'herbe des surfaces herbagères, nombreuses sur la planète.
- Par ailleurs, afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les sous-produits de l'industrie alimentaire doivent être employés efficacement pour nourrir les animaux.

« Les ruminants doivent être mobilisés en fonction des conditions locales. L'être humain ne peut pas consommer directement l'herbe des surfaces herbagères, nombreuses sur la planète. »

La durabilité a un coût

Urs Riedener a rappelé que la demande mondiale en produits laitiers va augmenter dans le futur. La Suisse doit donc se tenir prête et poursuivre résolument sa stratégie de différenciation. La question n'est pas de choisir entre le lait naturel et les imitations. Ce sont les besoins de la clientèle qui continueront à orienter l'offre. Aux yeux du CEO d'Emmi, seule une collaboration tout au long de la filière avec le commerce de détail permettra d'atteindre les

objectifs en matière de durabilité. Cela a un coût. Mais si la branche agit intelligemment et en se serrant les coudes, les coûts supplémentaires seront compensés sur le marché.

Plus de transparence et de crédibilité pour les consommateurs

Priska Birrer-Heimo a insisté sur le fait que les consommateurs·trices ont besoin d'y voir plus clair. Les stratégies de commercialisation des transformateurs de lait et du commerce de détail, avec leurs nombreux labels, créent plus de confusion qu'elles n'éclairent la clientèle. La conseillère nationale estime qu'il serait préférable de diminuer le nombre de labels, y compris pour le lait, mais de les doter de critères plus clairs et d'un contrôle indépendant pour gagner la confiance des consommateurs. Si la branche y parvient, la population sera disposée à payer un supplément de prix.

Une exploitation confrontée à des conflits d'objectifs

Markus Kretz a pour sa part étudié deux scénarios envisageables: intensification de la production et production basée sur les herbages. Calculs à l'appui, il a démontré que les attentes de la politique et de la société aboutissent à des conflits d'objectifs dans la pratique. Sur son exploitation, il devrait intensifier sa production s'il voulait réduire ses émissions par kilo de lait. Une approche pourtant peu souhaitable, puisqu'elle entraînerait une forte concurrence entre l'alimentation humaine et animale. Les mesures complémentaires, telles que les installations de biogaz, les additifs alimentaires ou l'augmentation de la performance par jour de vie, pourraient permettre de réduire sensiblement les émissions. Néanmoins, elles sont encore trop peu étudiées ou ne peuvent pas être appliquées à grande échelle.



Quelque 150 décideurs-euses de toute la filière du lait ont participé au Forum du lait organisé le 26 novembre à la Suisse Tier de Lucerne.

« Si la branche agit intelligemment et en serrant les coudes, les coûts supplémentaires seront compensés sur le marché. »

La valeur nutritionnelle: un facteur à intégrer

Lors de la table ronde dirigée par Josef Scherer, rédacteur du *BauernZeitung*, la question des émissions a été abordée sous un nouvel angle. La plupart du temps, on considère les émissions de CO₂ par kilo produit, par exemple d'un aliment. Or, pour évaluer un aliment objectivement, il faudrait plutôt calculer ses émissions par rapport à sa valeur nutritionnelle. En effet, nous ne pouvons pas nous nourrir d'eau. Néanmoins, les besoins des consommateurs occupent une place centrale. C'est pourquoi il ne s'agit pas de choisir entre le lait et les imitations; ces produits doivent coexister. Si cela entraîne l'utilisation de matières premières suisses, l'ensemble de l'agriculture suisse en sortira plutôt gagnante.

Il apparaît clairement que la vache laitière occupe une position irremplaçable en Suisse et que la production laitière est adaptée aux conditions locales.

Standard sectoriel pour le lait durable suisse

L'année 2021 a permis de consolider le standard sectoriel pour le lait durable suisse. Fin 2021, 56 % des exploitations laitières étaient inscrites et entièrement conformes au standard. Cela concerne quasiment 2 000 000 de tonnes de lait. Ainsi, plus de 85 % du lait de centrale remplit les critères du «Tapis vert».

Réduire le recours aux antibiotiques avec Kometian

Réduire l'utilisation des antibiotiques est très important pour la société. En tant que sponsor principal de l'association Kometian, PSL promeut activement la médecine complémentaire auprès de ses membres. Le bilan réalisé au printemps 2021 a montré que les producteurs de lait utilisent largement l'offre de Kometian et que la vulgarisation est efficace. Grâce à la détection précoce ainsi obtenue, la médecine complémentaire suffit souvent à soigner les animaux. Les antibiotiques ne servent plus que dans les cas où un autre traitement n'est pas possible. La quantité d'antibiotiques nécessaires s'en trouve fortement réduite. Au vu de ces résultats, le comité de PSL a prolongé son contrat avec Kometian jusqu'à fin 2024.

* Émissions de CO₂ par kilo de nutriments



D'un point de vue nutritionnel, le lait est au moins 7 fois meilleur pour le climat qu'une boisson à base d'avoine.



POLITIQUE AGRICOLE

Les producteurs et productrices de lait se sont engagés avec succès contre les deux initiatives agricoles extrêmes et contre la réduction du supplément pour le lait transformé en fromage prévue par le Conseil fédéral dans le train d'ordonnances agricoles 2021.

Le train d'ordonnances relatif au plan de mesures pour une eau propre mis en consultation par le Conseil fédéral en 2021 revêt une grande importance pour l'agriculture.

« De nombreuses exigences de la Politique agricole 2022+, rejetée par le Parlement en 2020, ont été reprises. »

Net rejet des initiatives agricoles

Le 13 juin, PSL a pris connaissance avec satisfaction du net rejet des deux initiatives agricoles extrêmes (l'initiative pour une eau potable propre et l'initiative sur les pesticides) et a remercié les paysans et paysannes pour leur engagement.

Train d'ordonnances relatif au plan de mesures pour une eau propre

Le 10 août, le comité a adopté sa prise de position sur le train d'ordonnances relatif à l'initiative parlementaire 19.475 «Réduire le risque de l'utilisation de pesticides». Le train d'ordonnances mis en consultation s'inscrit dans un plan de mesures pour une eau propre. De nombreuses exigences de la Politique agricole 2022+, suspendue par le Parlement l'année précédente, qui visent à promouvoir la durabilité de l'agriculture suisse y sont reprises, en particulier celles sur les trajectoires de réduction des pertes d'éléments fertilisants et des produits phytosanitaires. Un contre-projet aux initiatives pour une eau potable propre et sur les pesticides a ainsi très rapidement vu le jour.

Encourager une production adaptée à notre pays

En Suisse, la production laitière est à maints égards un secteur très adapté et très conforme aux conditions locales, qui doit par ailleurs, en raison de décisions politiques (ouverture du marché

du fromage), se confronter au marché européen. Bien que ces vingt dernières années, la production laitière ait subi une évolution structurelle deux fois plus grande que les autres branches de l'agriculture suisse, l'évolution du revenu des producteurs de lait reste nettement inférieure à la moyenne. Le train de mesures mis en consultation renforce encore ces disparités au sein de l'agriculture, car la charge de travail effective est ignorée et des ressources sont retirées à la production animale. Or, l'objectif d'une politique économique cohérente devrait être de renforcer nos atouts.

Les producteurs suisses de lait sont engagés en faveur d'une agriculture suisse durable et exploitant les ressources avec efficacité. À leurs yeux, la production de denrées alimentaires en Suisse garde toute son importance. La reconnaissance de ces enjeux fait malheureusement défaut dans le rapport de consultation. En effet, si l'on importe davantage de denrées alimentaires, les émissions supplémentaires resteront inchangées ou seront très vraisemblablement plus élevées, mais elles seront tout simplement produites en grande majorité à l'étranger.

La prise de position précise les points qui doivent impérativement être corrigés et ceux qui, de l'avis des producteurs de lait, peuvent être maintenus.



Prises de position

En 2021, PSL a rejeté avec succès la proposition de réduction du supplément pour le lait transformé en fromage.



PSL et ses organisations membres régionales s'engagent pour une application pertinente de l'obligation d'épandre le lisier à l'aide d'un pendillard.

Train d'ordonnances 2021

Le Conseil fédéral a mis en consultation le train d'ordonnances agricoles 2021 en février déjà. Les prises de position de PSL relatives aux ordonnances qui doivent entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2022 sont présentées ci-après.

Pas de réduction du supplément pour le lait transformé en fromage

PSL s'oppose avec véhémence à la réduction de 15 à 14 centimes du supplément pour le lait transformé en fromage proposée par le Conseil fédéral. Si les moyens financiers sont suffisants, une hausse du supplément pour le lait commercialisé, qui passerait de 4.5 à 5 centimes, serait une solution possible. Le supplément pour le lait transformé en fromage avait été introduit pour compenser la suppression de la protection douanière pour le fromage dans l'UE. Il soutient le niveau général du prix du lait. S'il est réduit, il y aura des turbulences sur le marché du lait, avec une forte pression générale pour réduire les prix du lait de centrale et du lait de fromagerie. S'il manque des ressources financières, elles doivent de ce fait absolument être mises à disposition. Pour PSL, la priorité absolue est d'approvisionner le marché intérieur en lait et en produits laitiers de production durable et d'exporter des fromages à forte valeur ajoutée. PSL exige, comme formulé à maintes reprises, un échelonnement du supplément pour le lait transformé en fromage en fonction de la teneur en matière grasse du fromage. Cela conduira à une utilisation ciblée du supplément et assurera une valeur ajoutée maximale.

Commerce extérieur

PSL rejette catégoriquement la possibilité d'importer du beurre en plus petits emballages, qui assouplirait encore la protection à la frontière. Sur les marchés internationaux, les blocs de 25 kilos représentent la norme (99,9 %).

Échanges de données et émoluments

Les principes de protection des données doivent être respectés dans le cadre des échanges de données entre la Confédération, les institutions semi-étatiques et les acteurs privés, et les émoluments ne doivent pas être excessifs. Les acteurs concernés doivent consentir au transfert de leurs données et doivent être consultés par rapport aux émoluments fixés. Aucun émolument ne doit être prélevé pour les données relatives aux normes sectorielles.

Application modérée de l'obligation d'épandre le lisier à l'aide d'un pendillard

L'obligation, définie par l'ordonnance sur la protection de l'air, d'épandre le lisier selon des techniques limitant les émissions et de couvrir les fosses à purin doit entrer en vigueur en 2022. Cette réglementation ne concerne pas les surfaces dont la déclivité est supérieure à 18 %. PSL et ses organisations membres se sont engagées pour une application modérée de cette obligation dans les cantons. Des prolongations de délais et des exceptions doivent être accordées dans les cas pertinents.

« Le supplément pour le lait transformé en fromage a été introduit pour compenser la suppression de la protection douanière pour le fromage avec l'UE. Il soutient le niveau général du prix du lait. »

Finances fédérales: légère augmentation du budget 2022

Le budget de la Confédération a été présenté au Parlement sans réductions en défaveur de l'économie laitière. Afin de ne pas réduire le supplément pour le lait transformé en fromage, le Parlement a augmenté le crédit de 8 millions

de francs par rapport à la proposition du Conseil fédéral. PSL s'en réjouit. En parallèle, la procédure d'octroi de crédits supplémentaires en 2021 a permis de réaffecter 10 millions de francs aux suppléments laitiers.

Prises de position 2021

- Prolongation du moratoire sur les OGM, 29 janvier 2021
- Train d'ordonnances agricoles 2021, 29 avril 2021
- Ordonnance sur la chasse, 4 mai 2021
- Ordonnance sur le CO₂, 11 juin 2021
- Ordonnance sur les médicaments vétérinaires et ordonnance concernant le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire, 21 juin 2021
- Révision de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires, 21 juin 2021
- Train d'ordonnances relatif à l'initiative parlementaire 19.475 «Réduire le risque de l'utilisation de pesticides», 10 août 2021
- Révision de la loi sur l'aménagement du territoire, 10 septembre 2021

MARKETING GÉNÉRIQUE SOUS LE SIGNE DE LA DURABILITÉ

La vache nuit-elle au climat? Cette question n'a pas toujours été traitée au regard des faits, ni discutée en toute transparence. C'est pourquoi, durant l'année sous revue, Swissmilk a lancé une vaste campagne d'information sur le sujet. Swissmilk a également mis en œuvre avec succès des mesures plus ciblées sur d'autres thèmes.

La vache et
le cycle écologique



Lovely et son importance pour la formation d'humus.

L'année 2021 a été marquée par de nombreux défis, surtout dans le domaine événementiel et logistique. Certaines foires grand public ont certes pu avoir lieu et la Journée du lait à la pause a de nouveau suscité un grand intérêt auprès des écoles. Toutefois, l'annulation d'autres événements a eu des répercussions sur l'organisation des manifestations. Malgré tout, les mesures existantes ont pu être améliorées et de nouvelles activités mises sur pied.

Campagne autour de la durabilité

La campagne factuelle sur la durabilité a commencé au printemps 2021 avec des publiereportages dans la presse dominicale. En septembre, Swissmilk a lancé une campagne diffusée dans tous les types de médias. Les thématiques autour du cycle écologique ont été présentées à l'aide de vidéos et d'images simples mais percutantes, adaptées aux groupes cibles. Parmi les sujets-clés, il y avait la biodiversité, le potentiel de fixation du CO₂ des prairies suisses et la fertilité des sols. Le message central de la campagne était le suivant: «Notre environnement est constitué de nombreux écosystèmes interconnectés et fonctionne comme un seul ensemble. Chaque être vivant et chaque plante jouent un rôle important dans ce cycle écologique. Nos vaches aussi».

Stage à la ferme

Afin de faire mieux connaître ces mêmes thèmes au groupe cible des jeunes, Swissmilk a opté pour le storytelling avec la websérie «Travailler, pas blablater», qui vient compléter le projet «De la ferme». Elle a ainsi envoyé Lara, étudiante genevoise, et Sandro, chef de bar zurichois, dans une ferme. Durant une semaine, nos caméras ont suivi Lara à Estavannens (FR) chez la famille Pharisa et Sandro à la Lenk (BE) chez la famille Hänni. Les protagonistes ont vécu des expériences très différentes, avec un point commun: ils ont été marqués par la passion de ces familles paysannes suisses et la relation étroite qu'elles entretiennent avec leurs vaches laitières. Pour le projet «De la ferme», Swissmilk a fait découvrir d'autres exploitations et amélioré encore sa campagne sur les réseaux sociaux.

« Avec notre campagne sur la durabilité, nous abordons l'économie laitière et son importance pour l'environnement dans sa globalité, et donc comme ce qu'elle est: un cycle naturel. »

Du lait pour les oreilles

En 2021, avec les podcasts «VACHEment frais» et «Milch», Swissmilk a fait ses premiers pas dans un nouvel univers, celui de l'écoute: elle a créé au total cinq épisodes en français et douze en allemand. Durant ces épisodes d'une vingtaine de minutes, divers sujets en lien avec le plaisir gustatif, la durabilité et l'alimentation ont été abordés. Que ce soit sur Apple Podcast, Spotify ou Deezer, les podcasts sont accessibles sur toutes les plateformes de streaming populaires et apparaissent aussi sous les recettes de Swissmilk. Ainsi, cuisiner avec nos nombreuses nou-

ORGANISATION DU MARCHÉ

En 2021, l'IP Lait a réajusté les mesures de soutien du marché. La prolongation de la force obligatoire générale du contrat-type pour les premiers et seconds acheteurs est une décision importante pour le marché du lait suisse. Après avoir augmenté de 2 centimes en début d'année, le prix indicatif A est resté stable. La base de calcul du prix indicatif B a été adaptée au 1^{er} juillet; il en est résulté une augmentation de 2.4 centimes.

Fonds de IP Lait

Depuis 2019 (remplacement de la loi chocolatière), les deux fonds «Réduction du prix de la matière première pour l'industrie alimentaire» et «Régulation» soutiennent les exportations d'aliments contenant des composants de lait et celles de beurre en cas de surproduction.

En raison de la situation du marché favorable, les moyens inutilisés pour les exportations de beurre ont été versés dans le fonds de réduction du prix de la matière première en 2021. Une partie a été affectée à la nouvelle boîte MPC pour la promotion des exportations de protéine lactique.

La pandémie de coronavirus a entraîné un fort recul des exportations alimentaires. C'est pourquoi la contribution pour les fonds est passée de 4.5 à 3.6 centimes au quatrième trimestre.

« Les acheteurs ont jusqu'au 20 de chaque mois pour annoncer les prix et les parts appliqués dans les différents segments pour le mois suivant. »

Contrat-type et segmentation

Le 24 novembre dernier, le Conseil fédéral a prolongé de quatre ans (2022-2025) la force obligatoire générale du contrat-type pour les premiers et seconds acheteurs de lait. Sur le marché laitier suisse semi-ouvert, le contrat-type revêt une grande importance. Il sert à répartir le lait dans les différents segments en fonction du produit transformé vendu, ce qui permet de différencier les prix et d'optimiser ainsi la valeur ajoutée.

À partir de 2022, les prescriptions exigent plus de transparence. Les acheteurs de lait ont jusqu'au 20 de chaque mois pour annoncer leurs conditions

pour le mois suivant (part de lait achetée et prix appliqués dans les segments A et B).

Prix indicatif stable pour le lait A, 2.4 centimes de plus pour le lait B

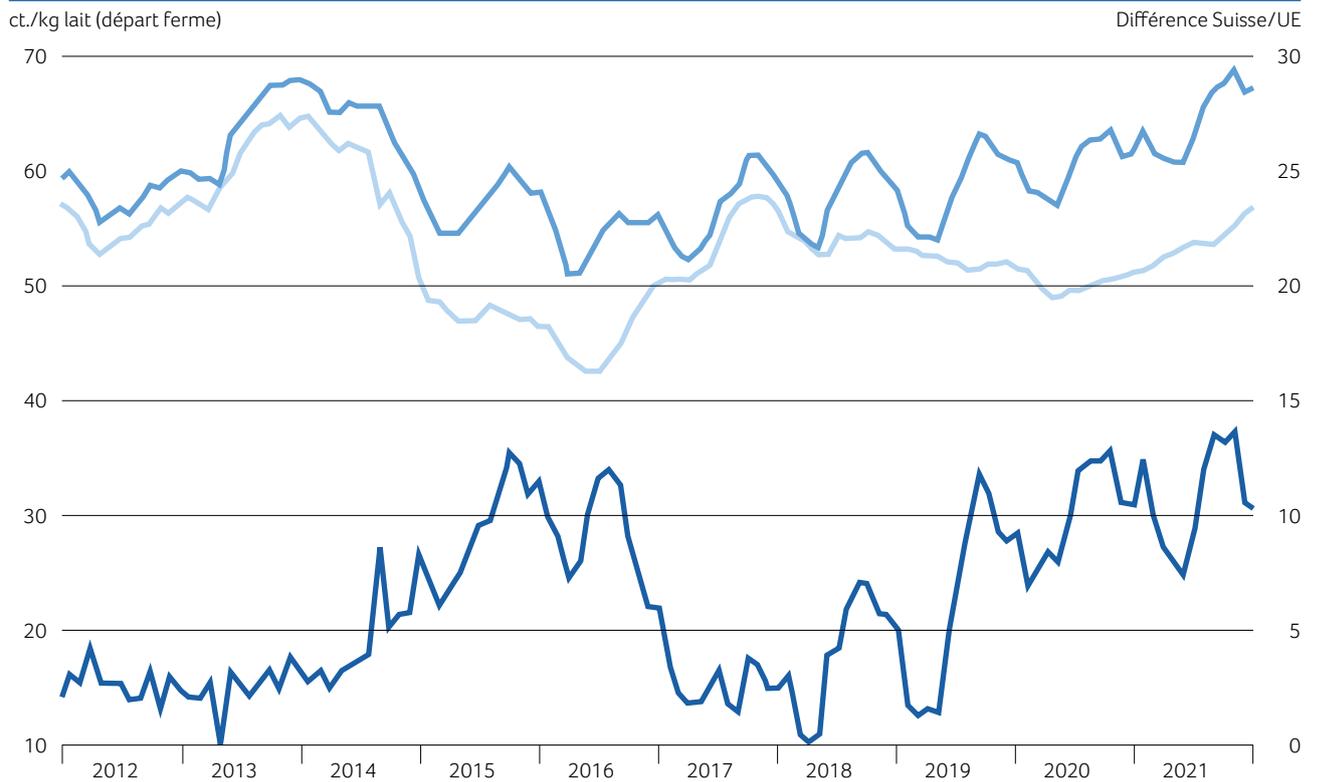
Le prix indicatif du lait A a augmenté de 2 centimes en janvier 2021, passant à 73 centimes, et est ensuite resté stable toute l'année. La base de calcul du prix indicatif B a été adaptée au 1^{er} juillet 2021. Il en est résulté une augmentation de 2.4 centimes.

Rappel des bases légales en vigueur

Les principaux outils de protection et de soutien prévus par la loi pour le marché suisse du lait sont:

- La protection douanière conforme à l'OMC, assortie de restrictions, pour le lait et les produits laitiers (sauf accord de libre-échange avec l'UE pour le fromage).
- Les suppléments pour le lait transformé en fromage, le lait de non-ensilage et le lait commercialisé.
- La promotion de la qualité par le contrôle du lait.
- Le soutien de la Confédération pour la promotion des ventes et la force obligatoire générale pour les contributions destinées à la promotion des ventes.
- Les prescriptions générales concernant les contrats d'achat du lait.
- L'obligation d'enregistrer et d'établir des rapports.
- La recherche, en particulier sur les cultures fromagères et l'assurance qualité du lait.

Prix du lait de centrale Suisse et UE (LTO)



- Prix du lait de centrale Suisse (OFAG; à partir de 2019 suppl. de 4.5 ct. inclus)
- UE (IP Lait; 4.2/3.4; €/CHF; BNS)
- Différence Suisse – UE

Sur le marché laitier suisse semi-ouvert, l'influence du marché européen est grande. En 2021, la différence de prix entre la Suisse et l'UE pour le lait de centrale était en moyenne de 10.69 centimes.

Source: OFAG, BNS, IP Lait, LTO Nederland

MARCHÉ ET VENTE DU LAIT

En 2021, le lait de centrale a été payé 3.5 centimes de plus que l'année précédente.

L'augmentation des prix indicatifs A et B ainsi que la hausse des prix au sein de l'UE en sont les principales raisons. Les prix du lait de fromagerie ont aussi augmenté. Les prix du lait de centrale bio se sont, quant à eux, stabilisés.

Nouvelle augmentation des prix du lait de centrale

Le prix standardisé producteur PSP, calculé par PSL pour une livraison de lait de 180 000 kilos, a atteint 62.72 centimes en 2021 (moyenne des 12 mois, y compris 4.5 centimes de supplément laitier). Il affiche donc une hausse de 3.35 centimes par rapport à l'année précédente. La différence de prix par rapport à 2020 est passée de 2.2 à plus de 4 centimes en cours d'année.

Cette évolution a plusieurs causes:

- Au 1^{er} janvier 2021, le prix indicatif du lait A a été augmenté de 2 centimes.
- Durant les cinq premiers mois de 2021, la part de lait A était supérieure de 3,5 points en moyenne à celle de 2020.
- La base de calcul du prix indicatif B a été modifiée au 1^{er} juillet 2021, ce qui a entraîné une augmentation de 2.4 centimes.
- L'UE a connu une nette hausse de prix au printemps. Le prix LTO+ publié par l'IP Lait dépasse de plus de 5 centimes la valeur de 2020 au quatrième trimestre.
- Le lait A a été payé en moyenne 3.0 centimes de plus qu'en 2020. Le supplément de prix a atteint 3.4 centimes pour le lait B.
- La production laitière est restée stable en comparaison avec 2020. Selon la surveillance du prix du lait de PSL, le lait de centrale A a totalisé 72 % des achats (+1 % par rapport à 2020).
- Le cours de l'euro atteint 1.08 franc, ce qui est une évolution légèrement positive (+0.01 franc par rapport à 2020, moyenne des 12 mois).

Prix du lait de centrale bio stables

La stabilité des prix du lait de centrale bio observée à partir du deuxième semestre 2020 s'est maintenue en 2021. En fin d'année, le PSP du lait de centrale bio (moyenne des 12 mois précédents) atteignait 81.4 centimes (+1.3 centime par rapport à 2020).

En 2022, les négociations menées par les producteurs de lait bio ont abouti à une hausse de prix. Celle-ci doit permettre de couvrir les coûts de production plus élevés en raison des directives plus sévères.

Hausse des prix du lait de fromagerie

En 2021, le lait de toutes les grandes variétés fromagères a été mieux payé qu'en 2020: en moyenne 77.9 centimes franco fromagerie (+2.3 centimes par rapport à 2020, y compris 4.5 centimes de supplément laitier).

Plus d'informations sur les prix du lait aux pages 30-31.

« L'UE a connu une nette hausse de prix au printemps. Le prix LTO+ dépasse de plus de 5 centimes la valeur de 2020 au quatrième trimestre. »

Important commerce extérieur

Au total, 792,6 millions d'équivalents-lait entier (ELE) ont été exportés (+33,1 millions par rapport à 2020) tandis que 579,8 millions d'ELE ont été importés (-6,8 millions); la balance commerciale présente donc un excédent de 212,8 millions d'ELE (+39,9 millions d'ELE ou +23,1 % par rapport à 2020). Le lait est exporté surtout sous forme de fromage (47 %) et de composants laitiers dans des produits alimentaires transformés (42 %).

Les principaux produits d'importation sont aussi le fromage (49 %), les composants laitiers dans des produits alimentaires transformés (27 %) et le beurre (10 %).

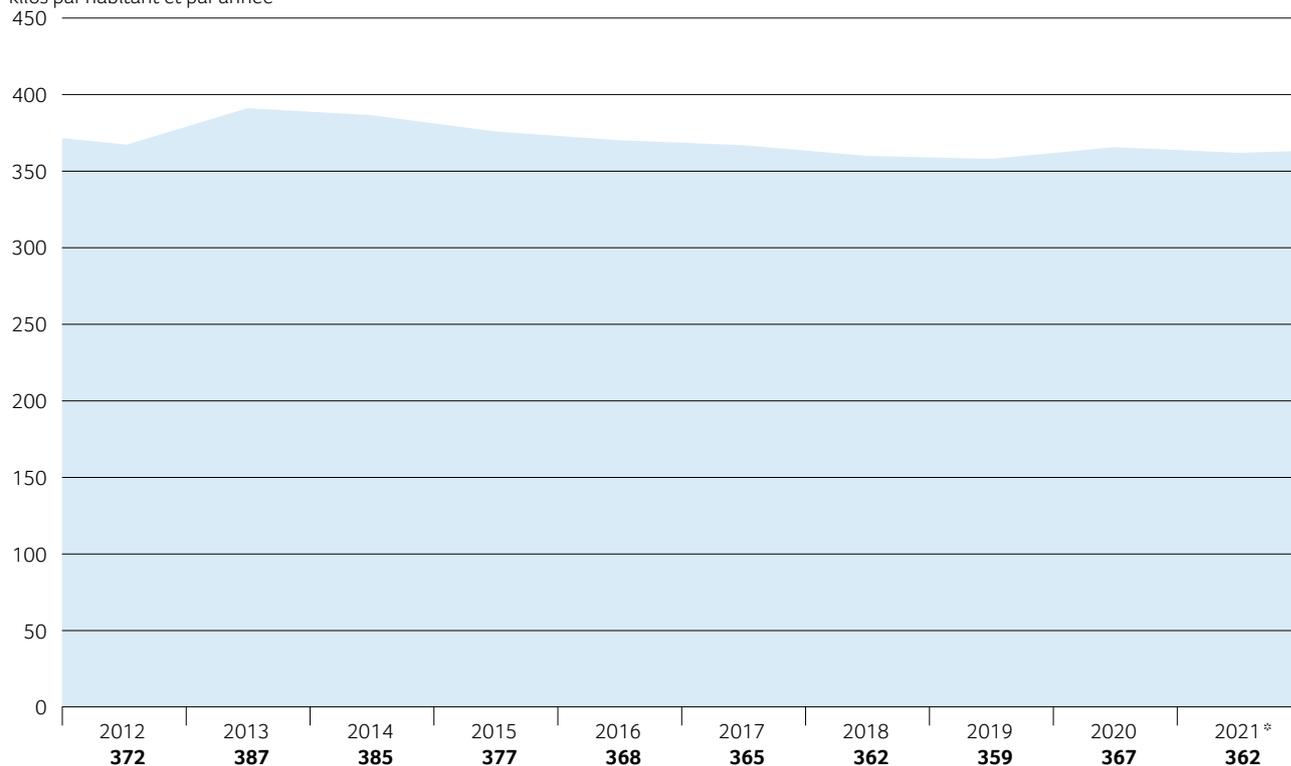
Après un net recul en 2020, le volume net des exportations est reparti légèrement à la hausse et représente 6,2 % de la quantité de lait suisse (5,1 % en 2020). Le beurre, les conserves de lait et les fromages à pâte dure et mi-dure

principalement affichent une amélioration de leur balance commerciale.

Informations détaillées sur le commerce extérieur à la page 36.

Consommation globale de lait et de produits laitiers en Suisse

kilos par habitant et par année



Consommation par habitant (kg/année)

* Données provisoires

Méthode de calcul:

- + lait de vache commercialisé
- exportations de lait et de produits laitiers
- + importations de lait et de produits laitiers
- ± fluctuations des stocks de beurre et de fromage
- ÷ la population résidente

Source: PSL

PRODUCTION LAITIÈRE

En 2021, 17 925 exploitations ont produit 3 405 307 tonnes de lait, soit la même quantité que l'année précédente. La part de lait produit sans ensilage a légèrement augmenté. La production de lait bio continue d'augmenter.

« La quantité de lait livrée par exploitation s'est élevée en moyenne à 184 016 kilos. Par rapport à l'année 2020, elle a augmenté de 5080 kilos, soit une hausse de 2,8 %. »

Production laitière stable

En 2021, les producteurs-trices de lait ont produit 3 405 307 tonnes de lait destinées à la transformation dans les centrales et les fromageries. Avec une diminution de 81 tonnes par rapport à l'année 2020, la quantité de lait produite est restée très stable.

Le nombre d'exploitations recensées était de 17 925, soit une diminution de 471 exploitations ou de 2,6 %.

La production laitière a évolué comme suit:

- 1 118 666 tonnes, soit 32,9 % du lait, ont été livrées par des exploitations produisant sans ensilage. Les exploitations avec ensilage ont produit 2 286 641 tonnes de lait.
- Par rapport à l'année 2020, la part de lait de non-ensilage a légèrement augmenté (+5820 t, soit +0,5 %).
- La production de lait bio a continué d'augmenter. Les exploitations bio ont ainsi fourni 287 919 tonnes de lait (+16 314 t, soit +6,0 %). La part de lait bio a donc représenté 8,5 % de la production (contre 8,0 % en 2020).

- La quantité de lait livrée par exploitation s'est élevée en moyenne à 184 016 kilos. Par rapport à l'année 2020, elle a augmenté de 5080 kilos, soit de 2,8 %.

- Le nombre de vaches dans les exploitations laitières a augmenté de 534 pour atteindre au total 507 244 vaches (+0,1 %).

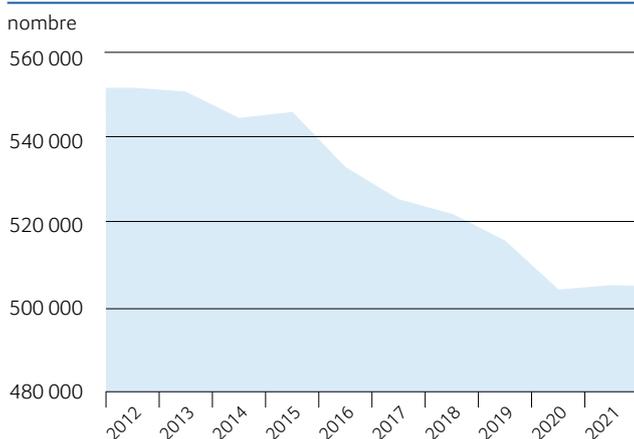
- Les livraisons par vache se sont élevées à 6713 kilos. C'est 8 kilos ou 0,1 % de moins qu'en 2020.

Plus de grandes exploitations

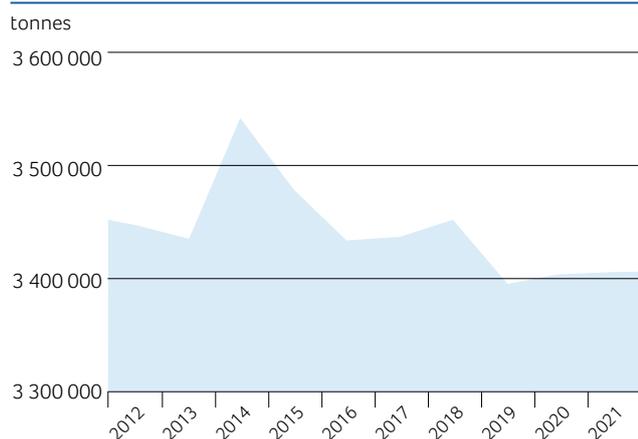
15,0 % des exploitations (contre 14,4 % en 2020) ont produit plus de 300 000 kilos de lait. Les 2766 exploitations de ce groupe (+111 en un an) ont livré 41,5 % du volume de lait total aux transformateurs (39,7 % en 2020). Le nombre d'exploitations produisant plus d'un million de kilos de lait est passé de 78 à 81.

Le nombre d'exploitations produisant moins de 50 000 kilos de lait s'est élevé à 2070 (-155 ou -7 % par rapport à 2020). Avec un total de 61 376 tonnes, leur lait représente 1,9 % de la production totale de 2021.

Vaches productrices de lait commercialisé 2012-2021



Production de lait commercialisé 2012-2021



TRANSFORMATION DU LAIT

En termes de quantité, le fromage est le principal produit de l'économie laitière suisse. En 2021, davantage de lait a été transformé en fromage. La production de beurre a quant à elle de nouveau connu un faible recul. Dans l'optique d'une transformation à forte valeur ajoutée, le fait que les importations de beurre ont également diminué est une bonne chose.

« Alors que plus de 5300 tonnes de beurre ont été exportées à bas prix en 2016, on a dû importer des quantités importantes de beurre en 2021, et ce pour la deuxième fois consécutive. »

Rapport sur la situation du marché PSL, IP Lait, TSM, IPL et OSB

Le fromage, principal produit

Sur les 3 405 307 tonnes de lait produites, 46,7 % ont été transformées en fromage en 2021. Par rapport à 2020, 27,3 millions d'équivalents-lait (EL) de plus (+1,7 %) ont servi à la production fromagère.

Au deuxième rang des produits de l'économie laitière se trouve le beurre, qui représente 14,2 % du lait transformé. Par rapport à l'année précédente, 7,5 millions d'EL de moins (-1,5 %) ont servi à produire du beurre. Pour garantir l'approvisionnement du marché indigène, environ 2500 tonnes de beurre ont été importées.

Quelque 10,7 % du lait ont été transformés en lait de consommation. Après une année 2020 exceptionnelle (fermeture des frontières et des restaurants, télétravail en raison de la pandémie de coronavirus), la tendance à la baisse, qui se dessine depuis plusieurs années, s'est à nouveau imposée ici. Par rapport à l'année précédente, le volume a reculé de 18,8 millions d'EL (-4,9 %).

Viennent ensuite les conserves de lait, qui représentent 9,6 % de la production, et la crème de consommation (8,2 %).

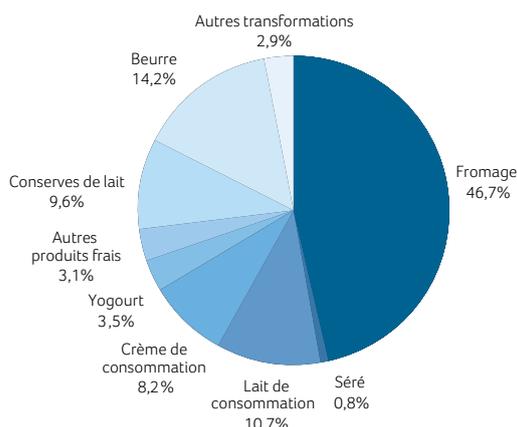
Les quantités produites par catégorie sont mentionnées aux pages 33-35.

Plus de fromage, moins de beurre

La comparaison sur cinq ans révèle des évolutions intéressantes. En 2021, ce sont 29 millions de kilos ou 0,8 % de moins qui ont été produits par rapport à 2016. Malgré ce recul, 174 millions de kilos de lait de plus (+12 %) ont été transformés en fromage et 9 millions de kilos de plus (+8 %) ont servi à la production de yogourt.

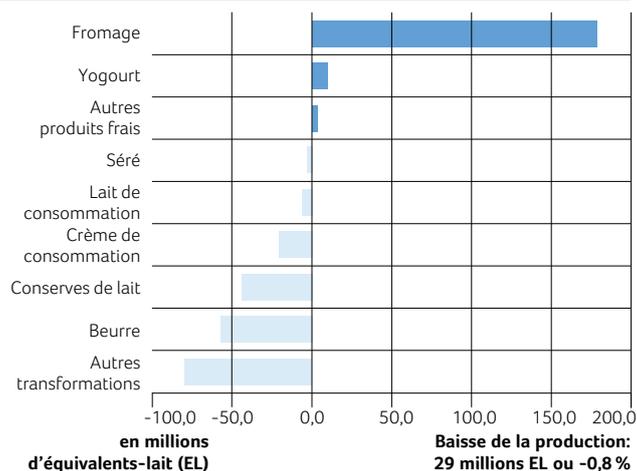
La transformation a surtout diminué pour les produits exportés à valeur ajoutée moindre. Quelque 65 millions de kilos de lait de moins (-12 %) ont été transformés en beurre. Alors que plus de 5300 tonnes de beurre ont été exportées à bas prix en 2016, on a dû importer des quantités importantes de beurre en 2021, et ce pour la deuxième fois consécutive. En outre, par rapport à 2016, 122 millions de kilos de lait (-22 %) de moins ont été transformés en poudre de lait, poudre de lait spéciale et concentrés de protéine lactique (conserves de lait et autres valorisations).

Transformation du lait 2021



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

Transformation du lait: variation entre 2016 et 2021



PRODUCTION FROMAGÈRE

En 2021, 207 155 tonnes de fromage ont été produites en Suisse, soit 3364 tonnes ou 1,7 % de plus que l'année précédente. Le Gruyère AOP est le fromage le plus fabriqué, suivi de la mozzarella, du Raclette Suisse®, du séré et de l'Emmentaler AOP.

« Le Gruyère AOP, la mozzarella, le Raclette Suisse®, le séré et l'Emmentaler AOP représentent plus de 50 % des fromages suisses. »

Plus de Gruyère et de Raclette

Le Gruyère AOP est de loin le fromage le plus produit en Suisse. Avec une croissance de 6,0 %, sa production a atteint 32 404 tonnes en 2021. Le Gruyère AOP a ainsi clairement consolidé sa position de leader. Malgré un léger recul de 2,6 %, la mozzarella occupe toujours la deuxième place. Sa production s'est élevée à 23 497 tonnes.

Grâce à une belle progression de 6,6 %, le Raclette Suisse® est passé de la cinquième à la troisième place. Il a totalisé 17 951 tonnes. Le séré et l'Emmentaler AOP occupent la quatrième place du classement. La production de séré a diminué de 1051 tonnes pour atteindre 17 676 tonnes (-5,6 %). Celle d'Emmentaler AOP a aussi baissé, totalisant 16 760 tonnes à la fin de l'année (-459 t, soit -2,7 %).

La moitié de la production répartie entre cinq variétés

Les cinq plus grandes variétés de fromage représentent 52,3 % de la production suisse pour l'année 2021, soit presque comme en 2020. La part des deux variétés au lait cru (Le Gruyère AOP et l'Emmentaler AOP) est de 23,7 %.

L'Appenzeller® a presque atteint le même niveau qu'en 2020, qui enregistrait une forte progression. Occupant la troisième place des variétés à base de lait cru, il a totalisé 9262 tonnes en 2021 (-46 t, soit -0,5 %). Environ 60 % du lait produit sans ensilage a été transformé en l'un des trois principaux fromages au lait cru.

La production de Switzerland Swiss a atteint 6952 tonnes (-301 t, soit -4,2 %).

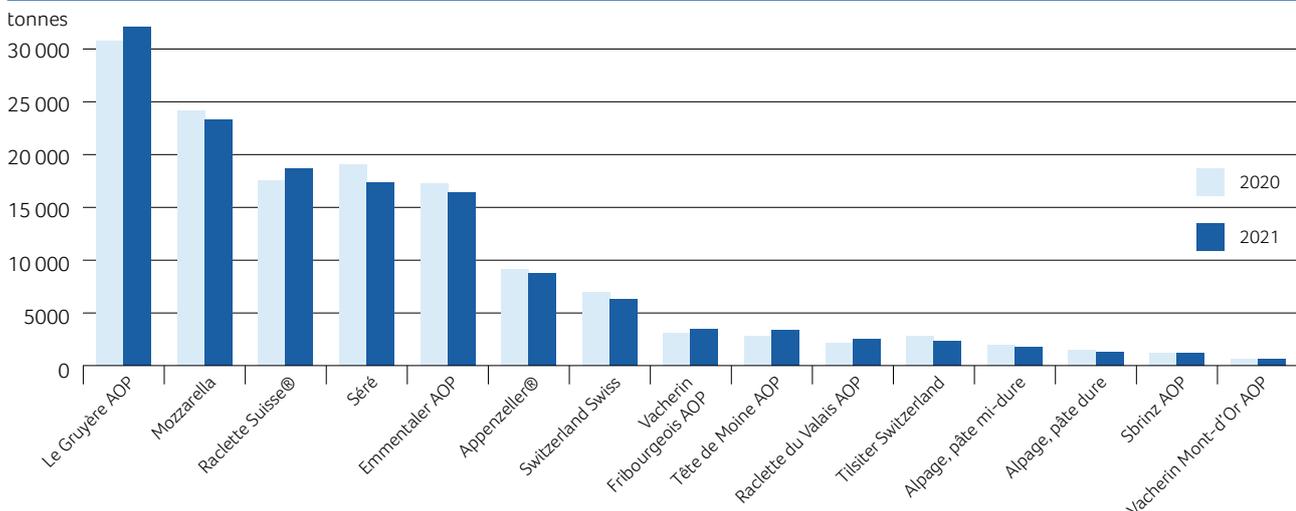
Des évolutions variées

Pour les autres types de fromages, le bilan de production est varié. Le Vacherin Fribourgeois AOP, la Tête de Moine AOP et le Raclette du Valais AOP enregistrent une nette hausse de 10 à 14 %. Le volume de production du Tilsiter est par contre nettement en baisse. Le Sbrinz AOP, le fromage d'alpage et le Vacherin Mont-d'Or AOP sont restés stables. Le groupe «autres fromages à pâte mi-dure» a augmenté de 1,7 %, soit nettement moins qu'en 2020.

La production de fromage est exposée plus en détail à la page 35.

La part des fromages purs au lait de chèvre, de brebis et de bufflonne dans la production fromagère suisse s'élève à 0,9 %.

Production de variétés fromagères en 2020 et en 2021





ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

En 2021, l'assemblée des délégués a dû à nouveau se tenir par écrit. Les délégués ont soutenu le marketing générique, pris des décisions financières et procédé aux élections de remplacement pour le comité. En outre, ils ont renouvelé la demande pour la force obligatoire générale des contributions de marketing.

« Thomas Grüter, de St. Urban, nouveau président de ZMP, a été élu pour succéder à Thomas Oehen au comité. »



L'assemblée des délégués 2021 s'est tenue dans un cadre spécial.

Malgré un report à fin mai, l'assemblée ordinaire des délégués de PSL initialement prévue en avril n'a pas pu avoir lieu en présentiel à Berne. En raison de la pandémie de coronavirus, les délégués ont été informés des affaires courantes lors d'une séance d'information en ligne le 28 mai. Ils ont voté par écrit. Le dépouillement des votes s'est tenu le 4 juin sous contrôle notarial. Sur 176 personnes ayant le droit de vote, 126 votes valides ont été comptabilisés.

Dans son allocution d'introduction, le président, Hanspeter Kern, a encouragé les délégués à s'engager dans leur région en vue d'obtenir un résultat clair lors des votations du 13 juin 2021 sur les initiatives agricoles. PSL recommandait de voter 2×NON.

Marketing générique incontesté

Les délégués ont décidé, sans opposition, de déposer une demande pour prolonger de quatre ans la force obligatoire générale pour les contributions de marketing. Pour les productrices et producteurs de lait, il faut incontestablement poursuivre les efforts pour la promotion de l'image et des ventes du lait et des produits laitiers suisses.

Les délégués ont en outre accepté la modification des statuts, qui permettra d'organiser une assemblée des délégués par écrit dans des situations exceptionnelles, sans se fonder sur le

droit de nécessité applicable en raison du Covid-19.

Élections de remplacement au comité

Thomas Grüter, de St. Urban, nouveau président de ZMP, a été élu pour succéder à Thomas Oehen au comité. Ont également été élus comme nouveaux suppléants Yves Nicolet pour la FSFL, Hansueli Jungen pour aaremilch AG, Lorenzo Tognola pour la FTPL et René Cotting pour Prolait.

Décisions financières

Les délégués ont approuvé les comptes annuels 2020 et donné décharge aux organes.

Ils ont décidé que les organisations membres continueraient de prélever, par kilo de lait commercialisé par les producteurs affiliés, les contributions ci-après pour la période du 1^{er} mai 2021 au 30 avril 2022:

- Fonds de marketing: 0.525 centime*
- Marketing générique pour le fromage suisse: 0.20 centime*
- Financement de la défense professionnelle: 0.17 centime

* Les contributions au Fonds de marketing de PSL et en faveur du marketing générique pour le fromage suisse bénéficient de la force obligatoire générale.

L'assemblée des délégués

En novembre, PSL a pu organiser quatre journées régionales en présentiel. Les présentations et une vidéo sont disponibles ici.



COMITÉ

Le comité des Producteurs Suisses de Lait PSL a tenu cinq séances ordinaires et une séance extraordinaire en 2021. Le comité directeur s'est quant à lui réuni à six reprises pour préparer ou exécuter les affaires du comité.

11 mars: prise de position sur le train d'ordonnances et préparation de l'AD

- Le comité approuve la prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2021. Il s'oppose avec véhémence à la baisse prévue du supplément pour le lait transformé en fromage.

- Le comité prépare les objets soumis à l'assemblée des délégués du printemps. Il approuve les comptes 2020 et le rapport annuel 2020 à l'intention de cette dernière. La date de l'assemblée est repoussée au 28 mai, dans l'espoir de pouvoir l'organiser en présentiel.

- Le comité nomme Hanspeter Kern, Didier Roch et Stephan Hagenbuch pour leur réélection en tant que représentants de PSL au comité de l'IP Lait pour le mandat 2021-2025.

6 mai: importations de fourrage issu de culture durable

- Pour conserver les atouts actuels, tout le fourrage doit à l'avenir être exempt d'OGM et provenir de culture durable. Aujourd'hui, plus de 96 % du soja importé est issu de culture durable. L'accent est désormais mis sur d'autres composants fourragers. Le comité de PSL constate avec satisfaction que toute la filière est disposée à répercuter les coûts supplémentaires sur le marché.

- Le comité est informé de la situation concernant l'approvisionnement en beurre et des discussions sur de nouvelles importations de beurre.

Les producteurs considèrent que les quantités disponibles dans l'ensemble de la branche sont déterminantes. Selon eux, il est donc encore trop tôt pour approuver une nouvelle demande d'importation, la pénurie n'étant attendue qu'à la fin de l'été.

25 juin: représentations au sein des organes

- À l'instar de décisions antérieures en faveur des fromageries de démonstration de l'Appenzeller® et de l'Emmentaler AOP, le comité de PSL soutient le projet de nouvelle rénovation de la fromagerie de démonstration du Gruyère AOP.

- Jürg Iseli (aaremilch AG) a rejoint le comité directeur de PSL. Le comité nomme Daniel Vetterli (Thurgauer Milchproduzenten) pour représenter la branche laitière au sein du Conseil Agroscope et Laure Rousseau (Crema SA) pour siéger au sein de la commission de spécialistes du marketing.

- Le comité prend connaissance de la prise de position transmise par PSL au groupe de travail «Abattage de bovins en gestation» des Producteurs suisses de bétail bovin PSBB. PSL demande une réglementation claire en la matière, car il s'agit d'un sujet sociétal sensible. Le dernier à avoir acheté la vache est responsable.

« Le comité approuve la prise de position sur le train d'ordonnances agricoles 2021. Il s'oppose avec véhémence à la baisse du supplément pour le lait transformé en fromage. »

10 août: séance extraordinaire sur la consultation relative aux pesticides

- Le comité de PSL adopte la prise de position sur la consultation concernant l'iv. pa. 19.475 «Réduire le risque de l'utilisation de pesticides».

- Le comité prend connaissance de l'initiative sur l'élevage intensif; la démarche politique et le calendrier lui sont présentés.

- Le comité décide de prolonger le contrat entre PSL et l'association Kometian pour trois années supplémentaires.



Le comité rejette l'initiative sur l'élevage intensif et le contre-projet du Conseil fédéral.

7 octobre: affiliation à PSL et initiative sur l'élevage intensif

- Le comité prend connaissance des clarifications concernant la question d'une affiliation individuelle optionnelle dans le but de renforcer le degré d'organisation de PSL. Au vu des risques juridiques auxquels PSL s'exposerait en tant que fédération de coopératives en franchissant cette étape, le comité s'oppose à un tel changement. Un changement de forme juridique n'est pas non plus envisageable.

- Le comité rejette l'initiative sur l'élevage intensif et le contre-projet du Conseil fédéral. Pour les détenteurs de bétail, les inconvénients liés au contre-projet sont encore plus grands que ceux de l'initiative même.

- Le comité est informé de l'état actuel de l'étude sur le potentiel de réduction de l'azote sur les exploitations laitières et prend note des mesures les plus importantes pour réduire les pertes d'azote dans la production laitière.

- Le comité se félicite de la procédure de poursuite du développement du «Tapis vert» et décide de la composition du groupe de travail «Tapis vert pour la phase II».

- Le comité prend connaissance des prises de position sur les modifications de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires et de l'ordonnance concernant le système d'information sur les antibiotiques en médecine vétérinaire, sur la révision anticipée de l'ordonnance sur les médicaments vétérinaires et sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire.

« Le comité décide de prolonger le contrat entre PSL et l'association Kometian pour trois années supplémentaires. »

5 décembre: budgets 2022 de PSL

- Le comité prend connaissance des activités prévues en 2022 et approuve les budgets du marketing, du fonds de soutien et de la défense professionnelle.

- Martin Kaske, responsable du Service Sanitaire Veaux, présente les résultats du projet pilote sur les veaux maigres, réalisé en collaboration avec PSL.

Commission «lait de fromagerie»

Lors de ses quatre séances, la commission a discuté de thèmes relatifs à une production laitière durable et de l'adoption du standard sectoriel pour le lait durable suisse pour le lait de fromagerie. La commission a défini la position suivante en lien avec le train d'ordonnances agricoles 2021: promotion de la détention au pâturage, réduction des émissions d'azote à l'aide des pendillards et durée d'utilisation plus longue des vaches laitières. À la fin de l'année, les membres de la commission ont été informés des atouts, de la rentabilité et des analyses de la caséine kappa dans le lait de fromagerie. Ils exigent également la suspension temporaire des ventes d'obturateurs de trayons contenant du bismuth.

RAPPORT FINANCIER: COMPTES ANNUELS 2021

Les comptes annuels 2021 consolidés bouclent avec un bénéfice de 0,33 million de francs. Le budget 2021 prévoyait une perte de 8500 francs. Sur le plan fiscal, ce bénéfice sera comptabilisé avec un report des pertes des années précédentes.

Avec un déficit de 1,05 million de francs, le résultat d'exploitation opérationnel (EBIT) est supérieur au budget (+0,38 million) et au résultat de l'année précédente (+0,12 million).

Les produits nets sont supérieurs de 0,88 % au budget. Les contributions des producteurs-trices ont augmenté de 0,3 % (+0,06 million) par rapport à l'exercice précédent. En comparaison, le volume de lait commercialisé a augmenté de 0,08 %.

Les recettes générées par les mesures de marketing ont baissé de 0,7 million de francs. Ce manque à gagner est principalement dû à l'annulation des manifestations, conséquence du Covid-19.

Le budget des charges de personnel n'a pas été épuisé, les frais effectifs étant inférieurs de 0,437 million à ceux prévus. Augmentant de 0,08 million de francs, les autres charges d'exploitation étaient légèrement supérieures à celles de l'année précédente en raison des forums et des événements clients qui ont à nouveau pu avoir lieu.

Comme en 2020, la contribution des membres versée par PSL à l'Union suisse des paysans (USP) s'est élevée à 0,694 million de francs en 2021.

Le résultat financier net de +0,146 million était légèrement supérieur au budget. Il ne tient pas compte des gains non réalisés sur le cours des titres. Depuis 2012, les titres sont évalués selon le principe de l'imparité. Le résultat des immeubles, qui contribue aussi largement à compenser la perte d'exploitation opérationnelle, s'élève pour l'exercice 2020 à 0,7 million de francs (net).

Bilan consolidé de PSL au 31 décembre 2021

Actifs (en milliers de CHF)	2021	%	2020*	%
Liquidités – 8,8 millions de francs affectés (AD 14.04.2004)	22 070	23,1	18 855	19,8
Actifs cotés en bourse détenus à court terme	27 582	28,9	29 915	31,4
Créances découlant des livraisons et des prestations	7 991	8,4	7 854	8,2
Autres créances à court terme	1 108	1,2	892	0,9
Réserves et prestations non facturées	95	0,1	88	0,1
Actifs de régularisation	5 073	5,3	4 692	4,9
Total actifs circulants	63 919	66,9	62 297	65,3
Immobilisations financières	2 217	2,3	2 550	2,7
Participations	363	0,4	363	0,4
Immobilisations corporelles meubles	730	0,8	980	1,0
Terrains et constructions	28 013	29,3	28 594	30,0
Immobilisations incorporelles (logiciels)	342	0,4	571	0,6
Total actifs immobilisés	31 664	33,1	33 058	34,7
Total actifs	95 583	100,0	95 354	100,0
Passifs (en milliers de CHF)	2021	%	2020*	%
Engagements découlant des livraisons et des prestations	2 894	3,0	2 711	2,8
Autres engagements à court terme	1 359	1,4	1 199	1,3
Passifs de régularisation	1 198	1,3	1 331	1,4
Provisions à court terme	1 088	1,1	1 059	1,1
Total capital étranger à court terme	6 539	6,8	6 300	6,6
Autres engagements à long terme	2 981	3,1	3 510	3,7
Provisions et postes similaires prévus par la loi	9 715	10,2	9 526	10,0
Total capital étranger à long terme	12 696	13,3	13 036	13,7
Capital social	3 000	3,1	3 000	3,1
Capital des fonds	25 394	26,6	25 603	26,9
Bénéfices cumulés de l'année précédente	47 625	49,8	47 237	49,5
Bénéfice (+)/perte (-) de l'exercice	329	0,3	178	0,2
Total capitaux propres	76 347	79,9	76 018	79,7
Total passifs	95 583	100,0	95 354	100,0

Bilan consolidé

Après consolidation des comptes, la somme du bilan au 31 décembre 2021 affiche une hausse de 0,228 million de francs et s'établit à 95,6 millions de francs. Ceci est essentiellement dû aux variations enregistrées par les liquidités et les titres. Le capital propre affiche une hausse de 0,3 million de francs, qui correspond au bénéfice annuel comptabilisé, et voit ainsi son taux passer à 79,9 % (exercice précédent: 79,7 %). Les actifs circulants ont augmenté de 1,6 % pour s'établir à 66,9 %. Face aux actifs circulants de 63,9 millions de francs, le capital étranger à court terme s'élève à 6,5 millions de francs. On peut dire que la situation des liquidités reste stable et sa gestion, prudente.

Dans le domaine des placements, la conservation durable de la substance est prioritaire par rapport aux stratégies risquées d'optimisation du rendement. Quant aux passifs, ils se caractérisent par un bon équilibre entre capital étranger et capital propre à court et à long terme. Il n'y a aucun financement étranger avec charges d'intérêts. Un bilan sain peut ainsi être présenté au 31 décembre 2021, à l'instar des années précédentes.

Compte de résultat consolidé de PSL au 31 décembre 2021

(en milliers de CHF)	2021	%	2020*	%
Produit net des livraisons et des prestations	40 237	100,0	40 767	100,0
Charges de matériel et prestations de tiers	-26 712	-66,4	-26 803	-65,7
Bénéfice brut (+)/perte brute (-)	13 525	33,6	13 964	34,3
Charges de personnel	-10 953	-27,2	-11 512	-28,2
Autres charges d'exploitation	-2 789	-6,9	-2 717	-6,7
Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts, intérêts et amortissements (EBITDA)	-216	-0,5	-265	-0,7
Amortissements sur les actifs immobilisés	-836	-2,1	-909	-2,2
Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)	-1052	-2,6	-1174	-2,9
Charges financières	-349	-0,9	-445	-1,1
Produits financiers	1 757	4,4	1 958	4,8
Bénéfice (+)/perte (-) d'exploitation avant impôts (EBT)	357	0,9	339	0,8
Frais liés aux immeubles	-683	-1,7	-542	-1,3
Amortissements sur les immeubles	-609	-1,5	-610	-1,5
Produit des immeubles	1 385	3,4	1 202	2,9
Charges uniques, hors période ou extraordinaires	-514	-1,3	-144	-0,4
Produits uniques, hors période ou extraordinaires	306	0,8	61	0,1
Bénéfice (+)/perte (-) avant impôts	242	0,6	306	0,8
Impôts directs	-59	-0,1	-128	-0,3
Impôts directs des années précédentes (restitutions d'impôts et différence de régularisation)	146	0,4		
Bénéfice (+)/perte (-) de l'exercice	329	0,8	178	0,4

Compte de résultat consolidé

Les produits nets d'un montant de 40,2 millions de francs proviennent à 58 % des contributions des producteurs-trices et à près d'un cinquième, soit à 21 %, de prestations propres. Ils sont complétés par des fonds fédéraux de promotion des ventes. Les charges d'exploitation et de matériel se montent à 40,4 millions de francs, prestations de tiers et charges de personnel comprises. C'est 0,579 million de francs de moins que l'année précédente.

Après amortissements, le résultat d'exploitation (EBIT) affiche un déficit de 0,95 million de francs. Le bénéfice annuel de +0,329 million a presque doublé par rapport à 2020 (mais sans incidence fiscale).

* Le logiciel d'ERP (Enterprise Resource Planning) a été remplacé en 2021. De ce fait, les plans comptables ont été revus et adaptés. Afin de pouvoir comparer les chiffres de l'année précédente avec ceux de l'exercice sous revue, les chiffres de l'année précédente ont été adaptés au nouveau système (bilan et compte de résultat).

Rapport de situation

Marché des affaires et situation économique

Le rapport annuel contient les principales informations du rapport de situation visées à l'art. 961c CO.

Moyenne annuelle du nombre de postes à plein temps

En 2021, le nombre de postes à plein temps à la fédération des Producteurs Suisses de Lait (PSL) s'élevait en moyenne annuelle à 100. En raison surtout du caractère saisonnier des activités de marketing, l'effectif du personnel connaît d'importantes variations. En moyenne annuelle, le nombre de collaborateurs à poste fixe est inférieur.

Réalisation d'une évaluation des risques

Le comité directeur a traité du thème des risques potentiels. Au moyen d'un catalogue des risques, il a répertorié, évalué, pondéré et classé les risques, avant de fixer des mesures. Conformément à la planification, les facteurs de risque sont examinés au moins une fois par année et, le cas échéant, complétés ou rectifiés.

Situation des commandes et des mandats/activités de recherche et de développement

La fédération PSL est l'organisation faîtière des producteurs suisses de lait. Dans le cadre de cette fonction, elle participe à des projets de recherche, principalement en collaboration avec des instituts de recherche et de formation. Ces projets ont des liens avec l'agriculture, et plus particulièrement avec l'économie laitière en général.

Événements exceptionnels et perspectives de l'entreprise

Le rapport annuel contient toutes les informations essentielles à ce propos.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2021

Raison sociale, nom, forme juridique et siège

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative avec siège à Berne (numéro IDE: CHE-105.903.217 TVA)

Indications concernant les principes utilisés pour l'établissement des comptes annuels

Le logiciel d'ERP (Enterprise Resource Planning) a été remplacé en 2021. De ce fait, les plans comptables ont été revus et adaptés. Afin de pouvoir comparer les chiffres de l'année précédente avec ceux de l'exercice sous revue, les chiffres de l'année précédente ont été adaptés au nouveau système (bilan et compte de résultat).

Les présents comptes annuels ont été établis selon le principe de précaution et sont conformes aux nouvelles dispositions légales sur l'établissement des comptes annuels en vertu des art. 957 à 962 CO.

En vertu du principe de précaution et dans l'intérêt de la société coopérative, les amortissements, les corrections de valeur et les provisions peuvent dépasser les montants nécessaires du point de vue économique.

Les principes suivants ont été appliqués lors de l'établissement des comptes annuels:

Titres des actifs circulants et corrections de valeur

Les titres des actifs circulants sont des titres négociés en bourse et servant de réserve de liquidités. Depuis 2012, ils sont estimés selon le principe de la valeur la plus basse, soit, au maximum, à la valeur d'acquisition, soit à la valeur boursière si elle est inférieure. Dans le but de réduire les répercussions des fluctuations de cours sur le résultat, une correction de valeur de 4 % pour les obligations et de 30 % pour les actions est constituée à partir de l'année sous revue.

Créances découlant des livraisons et des prestations

Les créances découlant des livraisons et des prestations sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. La correction de valeur (ducroire) correspond à un forfait de 5 % majoré des corrections individuelles connues.

Actifs immobilisés

Les amortissements sur les actifs immobilisés sont calculés selon la méthode linéaire. Dans les limites du droit fiscal, les éventuels amortissements immédiats sont estimés par la direction au cas par cas, suivant les besoins.

Provisions

La hauteur des provisions est fixée par la direction sur la base d'une estimation prudente.

Postes du bilan consolidé et du compte de résultat consolidé: indications, ventilation et explications

Les indications détaillées, la ventilation et les explications sont consultables et peuvent être justifiées dans leur intégralité. Ces informations ont été intégrées aux documents destinés au contrôle ordinaire des comptes annuels.

Participations importantes	31.12.2021	31.12.2020
Emmentaler Schaukäserei AG avec siège à Affoltern im Emmental	4 522 600	4 522 600
Capital-actions	993 600	993 600
Participation au capital, valeur comptable p.m. CHF 370 001	22 %	22 %
Part des droits de vote		
Appenzeller Schaukäserei AG avec siège à Stein (AR)		
Capital-actions	2 550 000	2 550 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	783 000	783 000
Part des droits de vote	31 %	31 %
Société coopérative «Laiterie de Gruyères» avec siège à Pringy		
Capital social	2 020 000	2 020 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	664 000	664 000
Participation au capital en % (part des droits de vote ~ 2 %)	33 %	33 %
Schweizer Agrarmedien AG avec siège à Berne		
Capital-actions	1 320 000	1 320 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	420 000	420 000
Part des droits de vote	32 %	32 %
Liebfeld Kulturen AG avec siège à Posieux-Hauterive (dans le Fonds de soutien)		
Capital-actions	1 000 000	1 000 000
Participation au capital, valeur comptable	201 000	201 000
Part des droits de vote	20 %	20 %
Branchenorganisation Butter GmbH avec siège à Berne		
Capital social	500 000	500 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	168 000	168 000
Part des droits de vote	34 %	34 %
Le Journal Agri Sàrl avec siège à Lausanne		
Capital-actions	401 000	401 000
Participation au capital, valeur comptable p.m.	104 000	104 000
Part des droits de vote	26 %	26 %
TSM Fiduciaire Sàrl avec siège à Berne		
Capital-actions	270 000	270 000
Participation au capital, valeur comptable	62 000	62 000
Part des droits de vote	23 %	23 %
LactoFama AG avec siège à Berne		
Capital-actions	100 000	100 000
Participation au capital	100 000	100 000
Part des droits de vote	100 %	100 %
Engagements de loyer ou découlant d'opérations de leasing	2021	2020
Échéance au cours des 12 prochains mois	1 136 040	1 136 040
Échéance dans plus de 12 mois		715 430
	1 136 040	1 851 470
Autres indications	31.12.2021	31.12.2020
Engagements envers l'institution de prévoyance	2 875 012	3 281 384
Événements importants survenus après la date de clôture de l'exercice		
Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et le contrôle des comptes annuels par l'organe de révision le 16 février 2022.		
Honoraires de l'organe de révision	2021	2020
Honoraires pour les prestations en matière de révision	65 084	63 458
Honoraires pour les autres prestations	2 100	4 421
	67 184	67 879

Les autres prestations de l'exercice sous revue sont des prestations de conseil.

COMPOSITION DES ORGANES

Président d'honneur

Kühne Josef, Benken SG

Comité	Organisation membre	Suppléants au comité
Kern Hanspeter, Buchberg SH, président		
Egli Hanspeter, Trachslau SZ, 2 ^e vice-président	VMMO	Preisig Alfred, Frümisen SG
Häcki Karl, Hausen am Albis ZH	VMMO	
Neff Sepp, Appenzell Enggenhütten AI	VMMO	
Werder Urs, Ganterschwil SG	VMMO	
Grüter Thomas, St. Urban LU	ZMP	Furrer Pirmin, Lucerne LU
Schnider Markus, Hasle LU	ZMP	
Iseli Jürg, Zwieselberg BE	aaremilch	Jungen Hansueli, Wimmis BE
Jenni Urs, Ins BE	aaremilch	
Hitz Andreas, Untersiggenthal AG	MM	Dummermuth Jürg, Thörishaus BE
Hirsbrunner Thomas, Häusermoos i.E. BE	MM	
Beuret Boris, Corban JU	MIBA	Eggenschwiler Christophe, Aesch BL
Siegenthaler Remo, Niederbipp BE	MIBA	
Vetterli Daniel, Rheinklingen TG	TMP	Fatzer Jürg, Weinfeld TG
Yerly Gabriel, Berlens FR	FSFL	Nicolet Yves, Cottens FR
Noël Christophe, Vuissens FR, 1 ^{er} vice-président	FSFL	
Benoit Marc, Romainmôtier VD	PROLAIT	Cotting René, Châtonnaye FR
Roch Didier, Ballens VD	PROLAIT	
Bonjean Michel, Vouvry VS	FLV	Mottiez Steve, Collonges VS
Berlie Olivier, La Rippe VD	LRG	Zeller Marc, Vernier GE
Balmelli Fabio, San Antonino TI*	FTPL	Dazio Michele, Fusio TI*

Comité directeur

Kern Hanspeter, Buchberg SH, président
 Noël Christophe, Vuissens FR, 1^{er} vice-président
 Egli Hanspeter, Trachslau SZ, 2^e vice-président
 Iseli Jürg, Zwieselberg BE
 Roch Didier, Ballens VD

Organe de contrôle

Dr. Röthlisberger AG, Berne

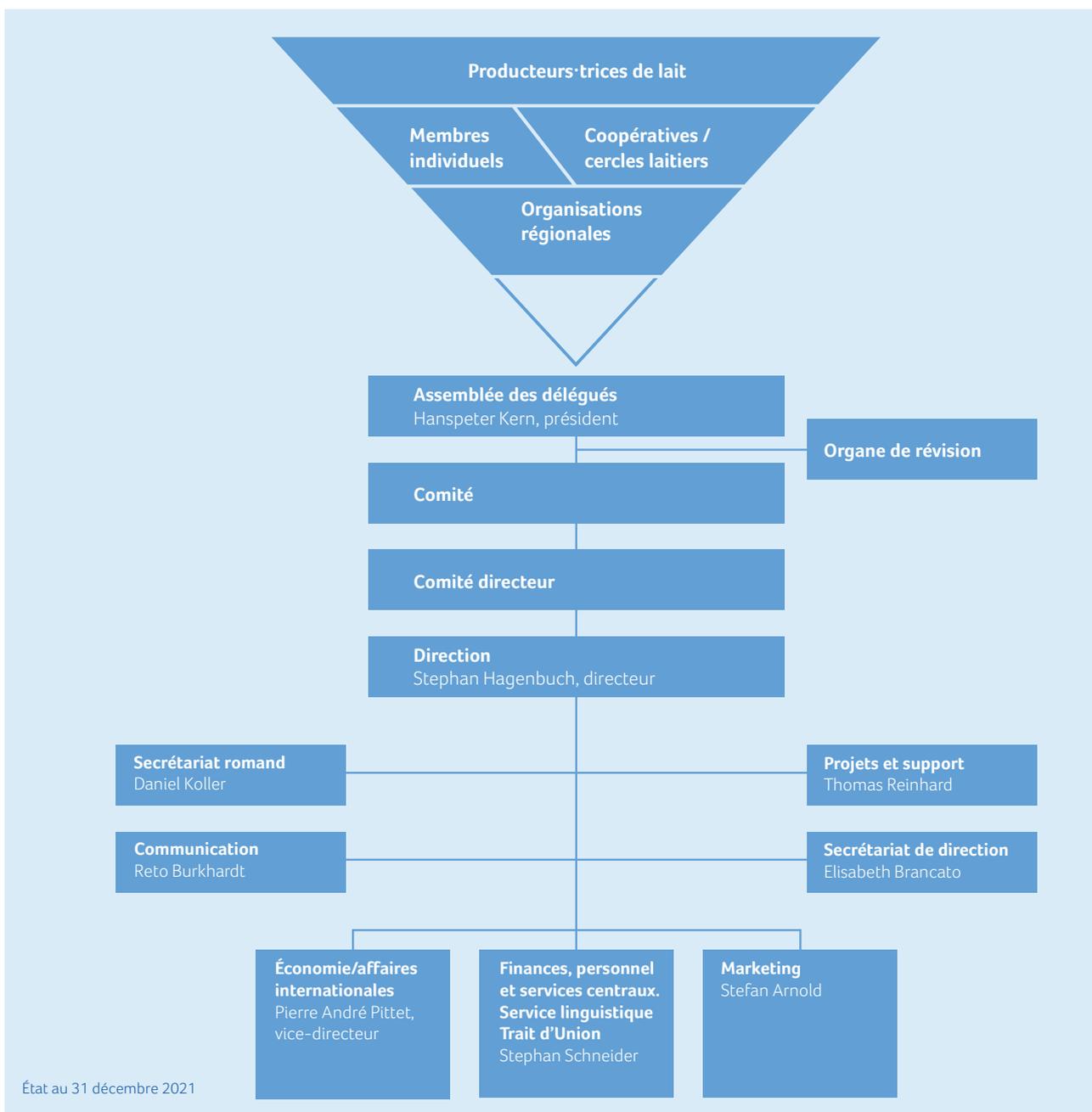
Direction

Hagenbuch Stephan, Marly FR, directeur
 Pittet Pierre-André, Schüpfen BE, vice-directeur
 Arnold Stefan, Zurich ZH
 Koller Daniel, Montsevelier JU
 Schneider Stephan, Berne BE

La composition du comité est valable pour la période statutaire 2019-2023.

* Confirmation lors de l'AD 2022

ORGANIGRAMME DE PSL



DOCUMENTATION: CHIFFRES-CLÉS

Chiffres-clés de la production laitière en Suisse

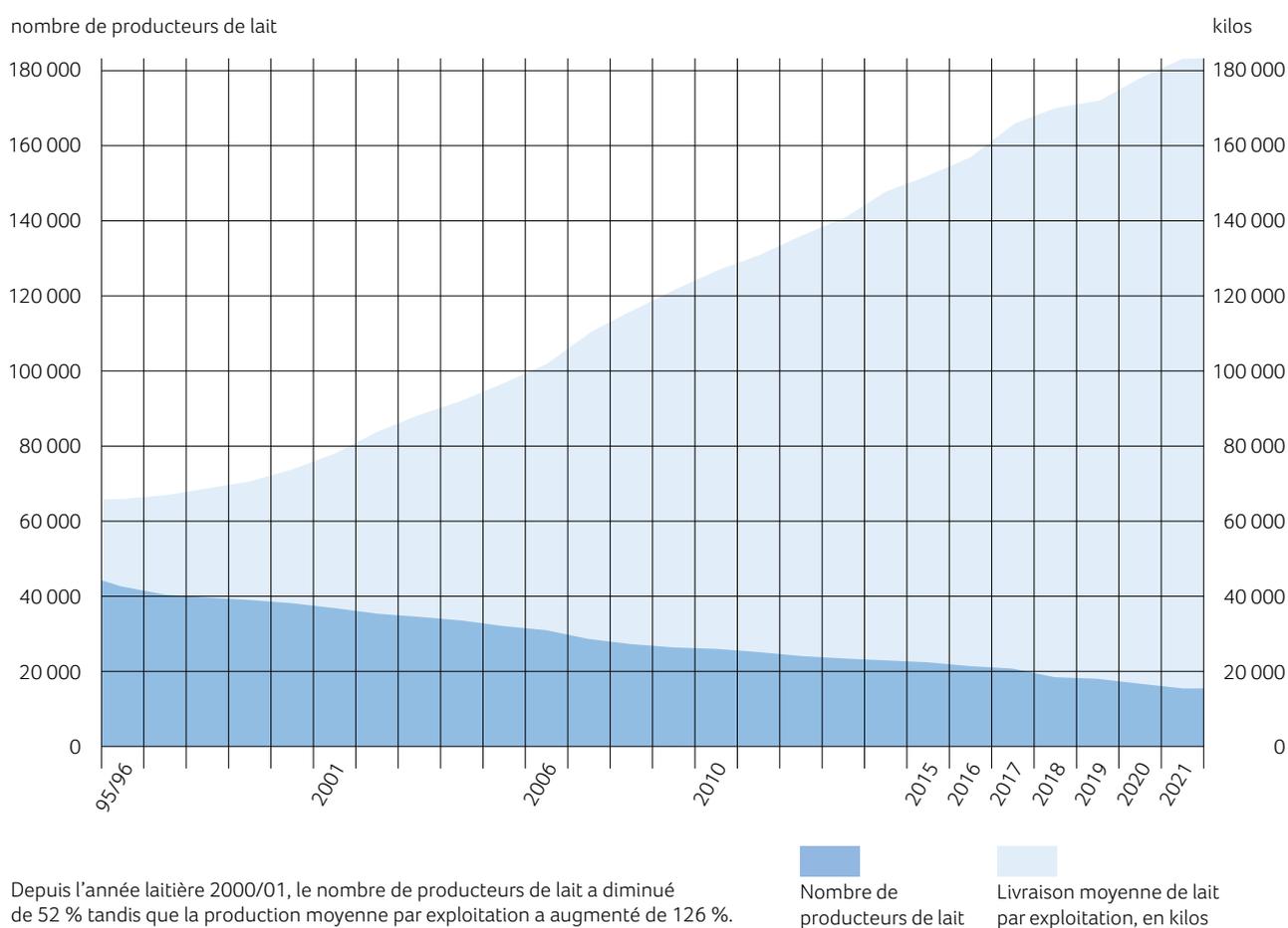
Domaines exploités toute l'année sans les exploitations d'estivage	Année laitière			Année civile			2021	Variation 2020/2021 %	
	95/96	00/01	05/06	2010	2015	2020			
Nombre de producteurs de lait*	44 360	38 082	30 163	26 097	21 765	18 396	17 925	-471	-2,6
Surface agricole utile moyenne par exploitation, en hectares	19,1	19,1	21,4	23,5	25,1	27,6	28,3	0,7	2,5
Nombre de vaches laitières pour la production de lait commercialisé	689 023	615 645	565 200	566 047	546 553	506 710	507 244	534	0,1
Nombre moyen de vaches par exploitation	15,5	16,2	18,7	21,7	25,1	27,5	28,3	0,8	2,7
Livraison moyenne par exploitation, en kilos	68 248	81 691	101 589	127 082	154 705	178 936	184 016	5080	2,8
Livraison moyenne par hectare, en kilos	3573	4277	4747	5518	6079	6721	6713	-7	-0,1
Livraison moyenne par vache, en kilos	4394	5053	5421	5859	6161	6496	6503	7	0,1
Performance laitière moyenne par vache du herd-book, en kilos**	5842	6405	7044	7237	7512	7859	7921	62	0,8

* Exploitations à l'année et communautés d'exploitation (sans les exploitations d'estivage)

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Statistique laitière

** Année de contrôle mai-avril

Évolution du nombre de producteurs de lait et des livraisons de lait de 1995 à 2021



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

PRIX DU LAIT

Prix standardisé producteur de lait de centrale et segmentation

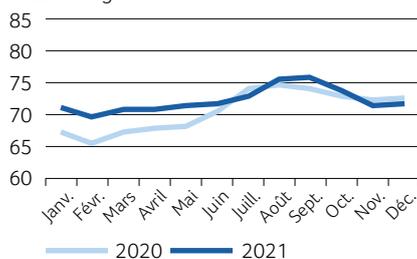
Pour les acheteurs de lait de centrale qui font l'objet de cette surveillance, PSL calcule le prix standardisé producteur (PSP). Elle se réfère pour cela aux conditions contractuelles, aux indications des acheteurs et aux décomptes de la paie du lait des producteurs. Le calcul est basé sur une livraison annuelle de 180 000 kilos de lait d'une teneur de 4,0 % de matière grasse et de 3,3 % de protéine. Le supplément de 4.5 centimes est compris dans le PSP.

La segmentation est aussi très intéressante: part de lait A, prix A et B.

Segmentation

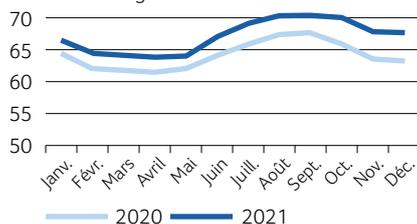
Part de lait de centrale A

Pourcentage



Prix moyen du lait A suisse, PSP 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme

Centimes/kilogramme



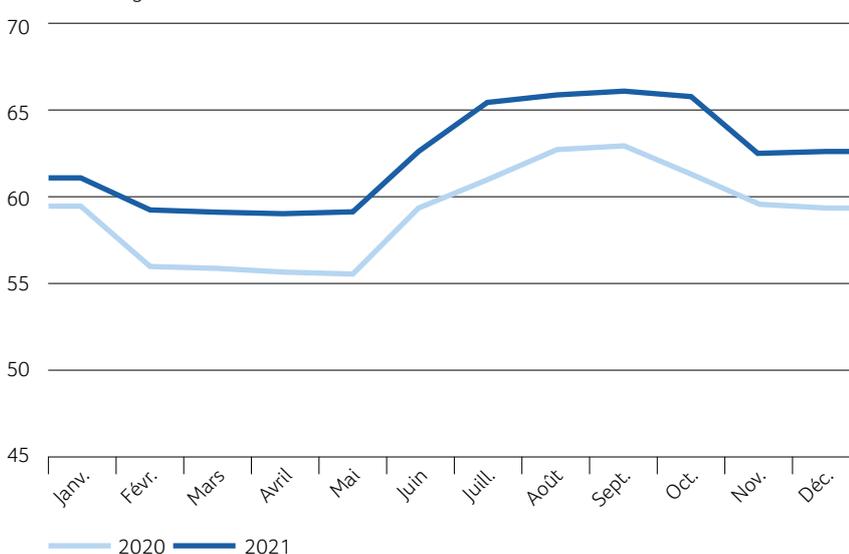
Prix moyen du lait B suisse, PSP 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme

Centimes/kilogramme



Prix standardisé producteur (PSP) 180 000 Lait de centrale PER dép. ferme

Centimes/kilogramme



Lait de centrale PER	Année	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	M12*
PSP	ct./kg 2021	61.3	59.4	59.1	59.0	59.3	62.7	65.7	66.4	66.8	66.2	63.3	63.3	62.7
	2020	59.0	56.9	56.8	56.3	56.2	58.9	61.8	62.8	62.8	61.9	59.7	59.3	59.4
Part A	% 2021	70,8	70,0	70,7	70,4	71,1	71,8	73,9	75,5	76,0	74,3	71,8	72,1	72,4
	2020	67,2	65,6	67,0	67,4	68,0	70,4	74,4	75,0	74,4	73,1	72,8	72,9	70,7
Prix A	ct./kg 2021	66.6	64.9	64.8	64.4	64.6	67.8	69.8	70.3	70.7	70.4	67.6	67.5	67.4
	2020	64.6	62.7	62.4	62.1	62.2	64.3	66.3	67.2	67.3	66.6	64.4	64.0	64.5
Prix B	ct./kg 2021	48.5	47.0	46.1	46.4	47.0	49.9	54.1	54.2	54.3	54.1	52.9	53.4	50.6
	2020	47.8	46.3	46.0	44.8	43.7	46.1	48.9	49.4	49.6	49.0	47.6	47.3	47.2

*M12: Moyenne sur 12 mois

S'agissant du lait de centrale PER, les prix des acheteurs de premier niveau ne sont plus publiés depuis l'été 2019. Ceci, parce que leur publication peut être utilisée au détriment des producteurs de lait.

PSP de premier niveau de lait de centrale bio

(Base: quantité annuelle livrée 180 000 kg, teneur 73 g/kg, départ ferme)

	Année civile 2020 ct./kg	Année civile 2021 ct./kg	Variation 2020/2021 ct./kg
aaremilch AG	79.31	80.05	0.74
Biedermann Molkerei AG	80.66	80.45	-0.21
Crema SA	77.48	79.74	2.25
Emmi AG	82.30	81.92	-0.38
LRG	78.54	79.08	0.54
Milco	81.08	82.44	1.36
mooh	78.63	81.43	2.79
Schwyzer Milchhuus	78.06	78.88	0.82
Strähl Käse AG	80.86	80.45	-0.41
ZMP	83.08	82.45	-0.63
Züger Frischkäse AG	79.76	82.50	2.73
Moyenne suisse	80.16	81.43	1.27

Source: Surveillance du prix du lait PSL

PRIX DU LAIT/QUALITÉ DU LAIT

Prix payé pour le lait de fromagerie

Le prix payé pour le lait franco fromagerie inclut les composantes suivantes: prix de base, supplément pour le lait transformé en fromage, supplément pour le lait commercialisé, échelonnement saisonnier, supplément de quantité par arrêt, suppléments ou retenues liés à la teneur et à la qualité, frais de transport, arriérés périodiques, bonus et primes de tout type.

Le prix effectif du lait de fromagerie ne comprend pas les éléments suivants: supplément de non-ensilage, petit-lait, contributions aux mesures d'entraide et à diverses organisations, autres règlements, contre-prestations en tout genre (marchandises ou loyers par exemple).

Plus d'informations sur internet:
www.swissmilk.ch/prixdulait

La qualité du lait reste excellente

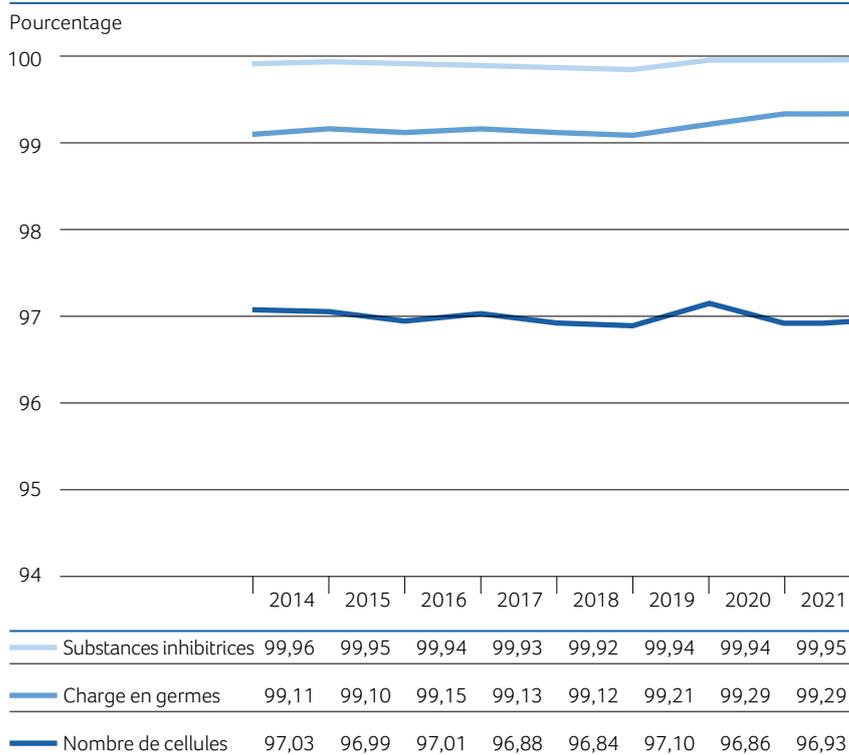
Les résultats du contrôle du lait 2021 montrent une nouvelle fois que la qualité du lait suisse sur le plan de l'hygiène est excellente. Sur pas moins de 400 000 échantillons prélevés et analysés chez Süsselab dans le cadre du contrôle du lait officiel, 96,93% satisfaisaient aux sévères normes helvétiques pour le critère de la teneur en cellules. 99,29 % des échantillons étaient de qualité irréprochable pour ce qui est de la charge en germes, et 99,95% l'étaient pour les substances inhibitrices.

Prix payé du lait de fromagerie PER

(Base: volumes effectifs pris en charge et teneurs effectives du lait livré aux fromageries, selon décomptes de la paie du lait, supplément de non-ensilage exclu)	Année civile 2020 ct./kg	Année civile 2021 ct./kg	Variation 2020/2021 ct./kg
Variété de fromage franco fromagerie			
Appenzeller®	72.17	74.74	2.57
Autres fromages	64.88	65.93	1.05
Emmentaler AOP	64.11	66.18	2.07
Le Gruyère AOP	83.86	85.67	1.81
Raclette du Valais AOP	77.68	78.25	0.57
Sbrinz AOP	68.43	71.80	3.37
Tête de Moine AOP	77.56	80.81	3.25
Tilsiter Switzerland	71.69	72.28	0.59
Vacherin Fribourgeois AOP	76.19	78.51	2.32
Moyenne suisse	75.62	77.92	2.30

Source: Surveillance du prix du lait PSL

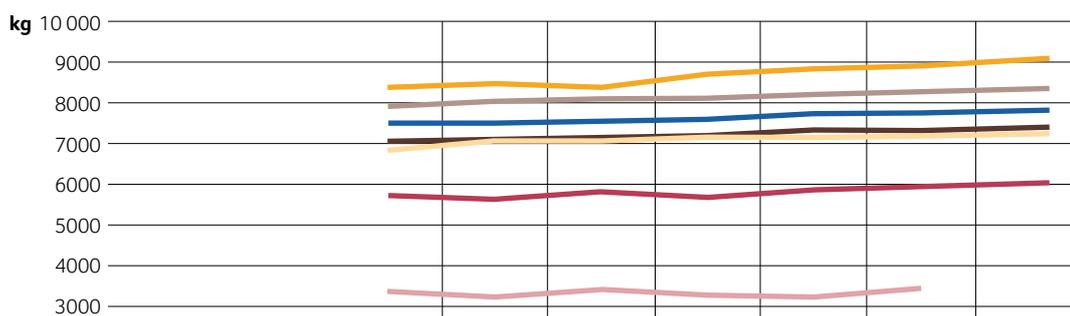
Contrôles du lait commercialisé: échantillons n'ayant pas fait l'objet de contestations



Source: TSM Fiduciaire Sàrl

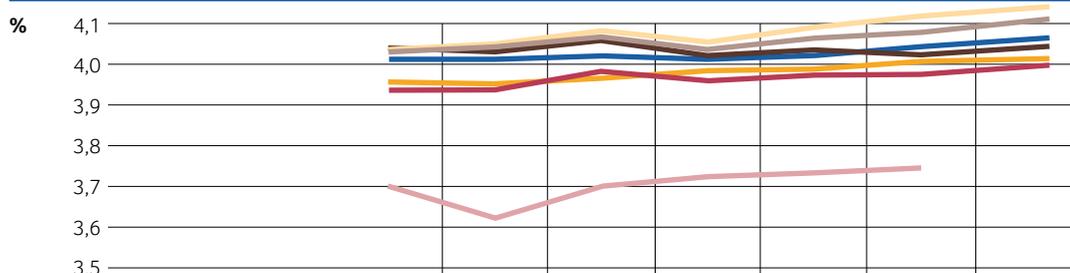
PERFORMANCE LAITIÈRE ET TENEURS

Performance laitière des races laitières suisses



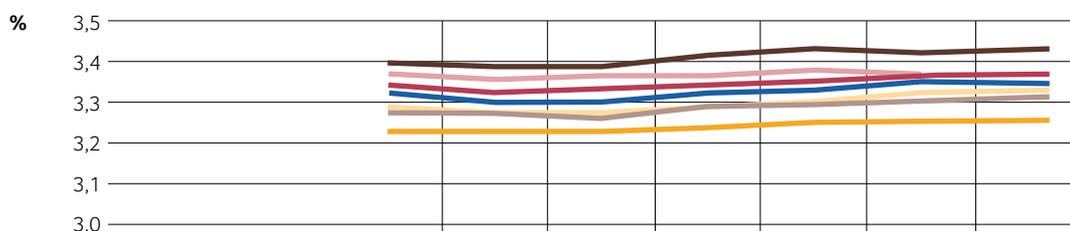
	14/15	15/16	16/17	17/18	2019	2020	2021
Race Brune	7059	7078	7171	7184	7328	7303	7331
Red Holstein	7960	8062	8140	8127	8241	8349	8438
Holstein*	8462	8593	8451	8717	8900	8964	9086
Tachetée rouge suisse	6980	7028	7098	7100	7146	7170	7192
Simmental	5866	5767	5940	5879	5960	5975	6002
Hérens	3354	3326	3499	3361	3336	3428	
Moyenne (pondérée)	7512	7572	7605	7660	7820	7859	7921

Teneur en matière grasse du lait des races laitières suisses



	14/15	15/16	16/17	17/18	2019	2020	2021
Race Brune	4,03	4,02	4,04	4,02	4,03	4,02	4,04
Red Holstein	4,03	4,04	4,06	4,03	4,06	4,07	4,11
Holstein*	3,95	3,94	3,97	3,98	3,99	4,02	4,05
Tachetée rouge suisse	4,04	4,05	4,08	4,06	4,09	4,12	4,16
Simmental	3,93	3,93	3,98	3,96	3,97	3,97	4,00
Hérens	3,70	3,62	3,70	3,72	3,73	3,75	
Moyenne (pondérée)	4,01	4,01	4,03	4,02	4,03	4,04	4,07

Teneur en protéine du lait des races laitières suisses



	14/15	15/16	15/16	16/17	2019	2020	2021
Race Brune	3,40	3,39	3,39	3,39	3,41	3,42	3,43
Red Holstein	3,27	3,26	3,26	3,25	3,28	3,30	3,31
Holstein*	3,22	3,22	3,22	3,22	3,23	3,26	3,26
Tachetée rouge suisse	3,29	3,27	3,27	3,27	3,29	3,32	3,33
Simmental	3,34	3,32	3,32	3,33	3,34	3,37	3,37
Hérens	3,37	3,36	3,36	3,37	3,37	3,36	
Moyenne (pondérée)	3,31	3,30	3,30	3,30	3,32	3,34	3,35

* Moyenne pondérée obtenue à partir des résultats standard des vaches inscrites auprès de Holstein Switzerland et du Swissherdbook.

Source: Schweizer Brauviehzuchtverband, Swissherdbook, Holstein Switzerland, Statistique laitière de la Suisse

TRANSFORMATION

Valorisation du lait en équivalents-lait (EL)*

Catégorie	Production 2020 tonnes	Production 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Fromage	1 564 059	1 591 397	27 338	1,7
Séré	30 143	28 672	-1471	-4,9
Lait de consommation	384 737	365 898	-18 839	-4,9
Crème de consommation	278 266	279 071	805	0,3
Yogourt	124 139	120 495	-3644	-2,9
Autres produits frais, y c. glaces comestibles	103 890	107 117	3227	3,1
Conserves de lait	307 991	328 472	20 481	6,6
Beurre	491 509	483 991	-7518	-1,5
Autres valorisations	120 654	100 194	-20 460	-17,0
Total lait entier	3 405 388	3 405 307	-81	0,0

* Un équivalent-lait correspond à la teneur en matière grasse et en protéine (73 g) d'un kilo de lait cru.
1 kEL = 1000 EL

Production de lait de consommation

Catégorie	Production 2020 tonnes	Production 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Lait cru	5320	5329	9	0,2
Lait enrichi en matière grasse, pasteurisé	0	3	3	-
Lait UHT enrichi en matière grasse	455	412	-43	-9,5
Lait entier pasteurisé	44 742	41 826	-2916	-6,5
Lait entier UHT	13 441	13 376	-65	-0,5
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, pasteurisé	39 334	37 571	-1763	-4,5
Lait entier standardisé à 3,5 % MG*, UHT	142 125	133 462	-8663	-6,1
Lait partiellement écrémé, pasteurisé	70 795	61 296	-9499	-13,4
Lait partiellement écrémé, UHT	123 053	114 398	-8655	-7,0
Lait écrémé pasteurisé	5	8	3	60,0
Lait écrémé UHT	8817	7890	-927	-10,5
Total lait de consommation	448 087	415 571	-32 516	-7,3

* Matière grasse

Production de crème de consommation

Catégorie	Production 2020 tonnes	Production 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Double-crème	796	832	36	4,5
Crème entière (35 % MG)	32 785	32 905	120	0,4
Demi-crème (25 à 30 % MG)	15 143	14 803	-340	-2,2
Crème à café	17 810	17 474	-336	-1,9
Total crème de consommation	66 534	66 014	-520	-0,8

Production d'autres spécialités lactées

Catégorie	Production 2020 tonnes	Production 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Lait acidulé	653	679	26	4,0
Crème acidulée	4239	4110	-129	-3,0
Desserts	12 886	12 547	-339	-2,6
Boissons lactées	79 248	86 495	7247	9,1
Yogourt	153 549	148 258	-5291	-3,4
Kéfir	274	226	-48	-17,5
Glaces comestibles	22 076	21 257	-819	-3,7
Total autres spécialités	272 925	273 572	647	0,2

POUDRE DE LAIT/BEURRE

Production de lait écrémé, poudre de lait et lait condensé

Catégorie	Production 2020 tonnes	Production 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Lait écrémé (transformé)				
Protéine lactique > 80 %	203 636	176 877	-26 759	-13,1
Protéine lactique 50-80 %	13 951	13 632	-319	-2,3
Total lait écrémé (sans succédanés de lait)	217 587	190 509	-27 078	-12,4
Poudre de lait entier (26 %)	11 623	13 764	2141	18,4
Poudre de lait partiellement écrémé	4347	4924	577	13,3
Poudre de lait enrichie et crème en poudre	1228	1406	178	14,5
Poudre de lait écrémé	21 494	22 039	545	2,5
Babeurre en poudre*	2001	1630	-371	-18,5
Poudre de petit-lait*	5343	3847	-1496	-28,0
Lait condensé	2182	2615	433	19,8
Total poudre de lait, lait condensé	48 218	50 225	2007	4,2

* Trafic de perfectionnement inclus

Source: TSM Fiduciaire Sàrl, Interprofession Poudre de Lait Suisse (IPL)

Production de beurre

Catégorie	Production 2020 tonnes	Production 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Beurre de choix	36 898	35 978	-920	-2,5
Beurre de crème de petit-lait	1232	1110	-122	-9,9
Beurre artisanal	4508	5064	556	12,3
Total beurre*	42 638	42 152	-486	-1,1

* Production de beurre en 2021 selon les statistiques de TSM Fiduciaire Sàrl: 39 700 tonnes (2020: 41 325 t).

Les quantités indiquées par TSM ne sont pas converties à 82 % de matière grasse.

Source: OS Beurre

Ventes de beurre

Catégorie	Ventes 2020 tonnes	Ventes 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Beurre de crème de lait	8644	7786	-858	-9,9
Mélanges de beurre	11 853	11 278	-575	-4,9
Beurre de crème de lait et de petit-lait	42	44	2	4,8
Beurre dans produits spéciaux*	390	412	22	5,6
Beurres de boulangerie et d'industrie	15 000	14 863	-137	-0,9
Total: beurre aqueux 82% MG	35 929	34 383	-1546	-4,3
Total: beurre déshydraté (calculé à raison de 82% MG)	5233	5287	54	1,0
Total beurre (y compris ventes locales)	45 670	44 734	-936	-2,0
Importations par des tiers	1175	1144	-31	-2,6
Total ventes de beurre	46 845	45 878	-967	-2,1

* Préparations à base de beurre, beurre allégé, etc.

Source: OS Beurre

PRODUCTION DE FROMAGE

Production de fromage				
	Production 2020 tonnes	Production 2021 tonnes	Variation 2020/2021 tonnes	Variation 2020/2021 pourcentage
Séré	18 727	17 676	-1051	-5,6
Mozzarella	24 117	23 497	-620	-2,6
Mascarpone	535	579	44	8,2
Autres fromages frais	14 679	15 546	867	5,9
Total fromages frais	58 056	57 298	-758	-1,3
Fromages à croûte fleurie, ½ gras à gras	756	732	-24	-3,2
Fromages à croûte fleurie à la crème	1566	1678	112	7,2
Bleus, fromages à pâte persillée	24	25	1	4,2
Tommes	2065	2050	-15	-0,7
Vacherin Mont-d'Or AOP	554	567	13	2,3
Autres fromages à pâte molle, maigres à ¼ gras	13	12	-1	-7,7
Autres fromages à pâte molle, ½ gras à gras	822	846	24	2,9
Autres fromages à pâte molle, crème	321	314	-7	-2,2
Total fromages à pâte molle	6121	6228	107	1,7
Appenzeller®	9308	9262	-46	-0,5
Tilsiter Switzerland	2684	2398	-286	-10,7
Raclette du Valais AOP	2326	2578	252	10,8
Raclette Suisse®	16 843	17 951	1108	6,6
Vacherin Fribourgeois AOP	2694	3050	356	13,2
Tête de Moine AOP	2665	3035	370	13,9
Fromage du Jura	489	491	2	0,4
Fromage des vigneron	27	27	0	0,0
Mutschli	784	799	15	1,9
Fromage d'alpage à pâte mi-dure	2273	2185	-88	-3,9
Fromage de montagne des Grisons	1014	984	-30	-3,0
Fromage de montagne à pâte mi-dure	2309	2568	259	11,2
St-Paulin suisse	235	218	-17	-7,2
Edam suisse	159	100	-59	-37,1
Fromage affiné à froid	524	317	-207	-39,5
Fromage à pâte mi-dure persillée	203	192	-11	-5,4
Fromage semi-préparé	813	819	6	0,7
Fromage pour la fonte, sur commande	5928	6345	417	7,0
Autres fromages à pâte mi-dure, maigres à ¼ gras	260	220	-40	-15,4
Autres fromages à pâte mi-dure, ½ gras à gras	12 543	12 661	118	0,9
Autres fromages à pâte mi-dure, crème	6451	6691	240	3,7
Total fromages à pâte mi-dure	70 528	72 889	2361	3,3
Emmentaler AOP	17 219	16 760	-459	-2,7
Switzerland Swiss	7253	6952	-301	-4,2
Le Gruyère AOP	30 578	32 404	1826	6,0
Fromage d'alpage à pâte dure	1819	1789	-30	-1,6
Autres fromages à pâte dure, maigres à ¼ gras	2547	2926	379	14,9
Autres fromages à pâte dure, ½ gras à gras	6498	6449	-49	-0,8
Autres fromages à pâte dure, crème	210	169	-41	-19,5
Total fromages à pâte dure	66 124	67 449	1325	2,0
Sbrinz AOP	1487	1485	-2	-0,1
Total fromages à pâte extra-dure	1487	1485	-2	-0,1
Fromage pur chèvre	1104	1138	34	3,1
Fromage pur brebis	368	382	14	3,8
Fromage pur bufflonne	0	288	288	-
Total produits spéciaux	1472	1809	337	22,9
Total toutes variétés	203 791	207 155	3364	1,7

Source: TSM Fiduciaire Sàrl

COMMERCE EXTÉRIEUR

Importations		converties en équivalents-lait entier (ELE)*		
	2020	2021**	Variation	Variation
	millions ELE	millions ELE	2020/2021	2020/2021
			millions ELE	pourcentage
Lait de consommation	25,5	27,1	1,5	5,9
Fromage frais	84,3	94,2	9,9	11,7
Fromage à pâte molle	47,7	47,5	-0,2	-0,4
Fromage à pâte mi-dure	66,8	70,3	3,5	5,3
Fromage à pâte dure	72,5	73,7	1,2	1,6
Total fromage	271,3	285,7	14,4	5,3
Crème	4,9	5,7	0,8	15,5
Yogourt	7,5	6,8	-0,7	-8,7
Produits laitiers frais	0,4	0,4	0,0	-9,6
Conserves de lait	50,1	41,9	-8,2	-16,3
Produits à base de protéine du lait	0,1	0,1	0,0	5,5
Beurre	79,4	55,3	-24,1	-30,3
Préparations (autres chapitres douaniers)	147,3	156,8	9,5	6,4
Total produits laitiers en millions d'ELE*	586,6	579,8	-6,8	-1,2

Exportations		converties en équivalents-lait entier (ELE)*		
	2020	2021**	Variation	Variation
	millions ELE	millions ELE	2020/2021	2020/2021
			millions ELE	pourcentage
Lait de consommation	2,5	2,4	0,1	-4,3
Fromage frais	30,0	35,5	5,5	18,2
Fromage à pâte molle	3,1	2,6	-0,5	-17,3
Fromage à pâte mi-dure	102,7	112,7	10,0	9,7
Fromage à pâte dure	209,9	219,7	9,8	4,7
Total fromage	345,6	370,4	24,8	7,2
Crème	6,1	5,5	-0,6	-9,3
Yogourt	3,6	3,4	-0,2	-5,3
Produits laitiers frais	18,1	17,4	-0,6	-3,4
Conserves de lait	47,1	55,2	8,1	17,1
Produits à base de protéine du lait	5,1	3,3	-1,8	-36,0
Beurre	6,3	3,2	-3,1	-48,8
Préparations (autres chapitres douaniers)	324,9	331,6	6,7	2,1
Total produits laitiers en millions d'ELE*	759,4	792,6	33,1	4,4

Bilan (exportations moins importations)		converties en équivalents-lait entier (ELE)*		
	2020	2021**	Variation	Variation
	millions ELE	millions ELE	2020/2021	2020/2021
			millions ELE	pourcentage
Lait de consommation	-23,0	-24,6	-1,6	-7,0
Fromage frais	-54,3	-58,8	-4,4	-8,2
Fromage à pâte molle	-44,6	-44,9	-0,3	-0,8
Fromage à pâte mi-dure	35,9	42,4	6,5	18,0
Fromage à pâte dure	137,3	146,0	8,7	6,3
Total Fromage	74,3	84,7	10,4	14,0
Crème	1,2	-0,1	-1,3	112,0
Yogourt	-3,9	-3,4	0,5	11,9
Produits laitiers frais	17,6	17,0	-0,6	-3,3
Conserves de lait	-3,0	13,3	16,3	549,8
Produits à base de protéine du lait	5,0	3,1	-1,9	-37,0
Beurre	-73,1	-52,1	21,0	28,7
Préparations (autres chapitres douaniers)	177,6	174,8	-2,8	-1,6
Total produits laitiers en millions d'ELE*	172,8	212,8	39,9	23,1

* Les produits laitiers ont été convertis en équivalents-lait entier (ELE) sur la base de leur teneur en énergie métabolisable. Un ELE correspond à un kilo de lait entier de vache contenant 2800 kJ d'énergie métabolisable.

** Données provisoires.

Source: Agristat

CONTACT ET IMPRESSUM

PSL propose des services et des informations dans les domaines suivants: économie, politique, production, transformation, marketing, conseils en nutrition, traduction. Si vous avez des questions, adressez-vous à la centrale ou directement à la personne responsable.

De nombreuses informations peuvent également être consultées sur internet.

Centrale

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative
Weststrasse 10, case postale, 3000 Berne 6
Téléphone: 031 359 51 11, fax: 031 359 58 51
psl@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Marketing de PSL

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative
Brunnmattstrasse 21, 3007 Berne
Téléphone: 031 359 57 28, fax: 031 359 58 55
marketing@swissmilk.ch, www.swissmilk.ch

Renseignements pour les producteurs et autres milieux

Thomas Reinhard, téléphone 031 359 54 82

Prestations marketing pour les producteurs, commandes de brochures, articles publicitaires, matériel pour manifestations, boutique

Contact Center, téléphone 031 359 57 28

Renseignements pour les médias

Reto Burkhardt, téléphone 031 359 52 14

Sur le web

www.swissmilk.ch
www.swissmilk.ch/producteurs
www.swissmilk.ch/medias

Impressum

Producteurs Suisses de Lait PSL Société Coopérative
Weststrasse 10
3000 Berne 6
Téléphone 031 359 51 11
Fax 031 359 58 51
www.swissmilk.ch
psl@swissmilk.ch
© Copyright by PSL
Avril 2022
Photos: PSL et Bauernzeitung (p. 9)
Maquette: Aebi Grafik & Illustration, Toffen
Impression: Merkur Druck AG, Langenthal
Traduction: Trait d'Union, Berne

SMP·PSL

*Schweizer Milchproduzenten
Producteurs Suisses de Lait
Produttori Svizzeri di Latte
Producents Svizzers da Latg*

Weststrasse 10

Case postale

CH-3000 Berne 6

Téléphone 031 359 51 11

Fax 031 359 58 51

psl@swissmilk.ch

www.swissmilk.ch

swissmilk